

Rapport d'activités

2015-16



fccq | Fédération des chambres
de commerce du Québec

LA FORCE DU RÉSEAU

Table des matières

1	Mot du président du conseil
3	Mot de la présidente-directrice générale
5	Mot du vice-président, Stratégie et affaires économiques
7	La FCCQ, un acteur d'influence
11	Les faits saillants
12	La FCCQ un organisme unique
13	Les membres, la force du réseau
17	Vision économique 2012-2020
18	Planification stratégique 2012-2016 – bilan
21	Les grands dossiers 2015-2016
22	Finances publiques et climat d'affaires
24	Stratégies et investissement
28	Énergie
29	Développement durable
31	Main-d'œuvre
33	Santé
35	Entrepreneuriat
38	Les mémoires
39	Le réseau des chambres de commerce
45	Les corridors de commerce
50	Les Mercuriades
55	Les Rendez-vous privés
57	Les partenariats
59	L'équipe et ses membres
63	Nouveaux membres
64	Cercle des partenaires

Mot du président du conseil

Ce qui frappe quand on regarde le bilan 2015-2016, c'est que, plus que jamais, la FCCQ a atteint un haut niveau de crédibilité auprès des décideurs et des entreprises. Grâce notamment à la qualité de ses prises de position, elle a su se faire entendre et montrer son influence.

Cette juste reconnaissance témoigne de la force d'un réseau dynamique de chambres et d'entreprises membres partout au Québec, qui a à cœur l'essor économique de son milieu, tout autant que d'une équipe aux innombrables compétences.

L'expertise des comités de la FCCQ qui incarne bien son rôle de chambre provinciale, est l'assise de positions éclairées, à la défense des intérêts des membres, qui permettent de plaider avec clarté et justesse pour un milieu et des conditions favorisant le développement économique de chacune des régions du Québec.

C'est avec fierté et satisfaction que je constate que l'exercice qui prend fin aura favorisé un rapprochement avec les chambres. Dans le cadre de l'élaboration du Plan d'action en développement économique régional et local, dont l'aboutissement s'est concrétisé aux Journées réseau de juin, j'ai eu le privilège de parcourir le Québec, où j'ai rencontré nombre d'administrateurs et d'employés permanents des chambres et j'ai pu constater l'important degré d'engagement des chambres dans leur milieu et avec leur milieu.

L'année qui vient ne manquera pas de défis et la FCCQ sera au rendez-vous! Nous jouerons encore un rôle de premier plan, notamment dans la nouvelle économie et dans le soutien pour stimuler l'innovation. Travailler aux infrastructures nécessaires pour la mise en place de start-ups, d'incubateurs et d'accélérateurs d'entreprises; favoriser l'implantation locale de makerspaces ou d'ateliers d'usinage; soutenir les entreprises dans leur envol et appuyer la commercialisation locale en

travaillant avec tous les partenaires sont autant d'atouts qui permettront à nos entreprises de se solidifier et de faire leur place sur les marchés mondiaux. C'est dans cet esprit que nous avons créé un nouveau comité *Commercialisation des innovations* qui aura pour mission de proposer les avenues les plus prometteuses afin de faciliter la mise en valeur des innovations de nos entreprises.

Je ne pourrais conclure sans remercier chaleureusement ceux et celles qui ont contribué, à mes côtés, à la réalisation de ce mandat que j'ai accepté de poursuivre pour une deuxième année. L'engagement et la participation de mes collègues du bureau de direction et du conseil d'administration démontre leur détermination à contribuer à la réalisation de la mission de la FCCQ. Un merci particulier à l'équipe de la permanence pour son travail soutenu.

Merci à Stéphane Forget, pour avoir assumé avec solidité la période d'intérim et qui saura poursuivre la mission de la FCCQ dans le nouveau mandat de président-directeur général qui lui est confié.

Enfin, c'est avec une grande reconnaissance que je remercie Françoise Bertrand, qui prend sa retraite de la FCCQ après 13 années passées à sa direction. Ce qu'elle a réalisé pour faire croître la FCCQ et accompli pour assurer la défense des intérêts économiques du Québec mérite toute notre considération. Françoise Bertrand est une femme d'action et de direction exceptionnelle, une leader dont l'énergie et la détermination sont contagieuses. D'ailleurs son bilan en témoigne éloquentement. C'est une personne qui nous a inspirés et qui continuera à inspirer tous ceux et celles qui veulent favoriser l'essor économique du Québec.



A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'M' followed by a cursive 'N' and a trailing flourish.

MICHAEL NOVAK
Président du conseil

Mot de la **présidente**



Françoise Bertrand

FRANÇOISE BERTRAND, o.c., c.q.
Présidente-directrice générale

e-directrice générale

Depuis 2003, quel chemin nous avons parcouru ensemble! D'incontournable à partenaire de changement, nous avons su devenir un interlocuteur crédible, influent, qui a su bien défendre l'importance de la compétitivité de l'économie québécoise afin que nos entreprises petites, moyennes et grandes de tous les secteurs d'activité puissent croître.

Elles ont gagné de nouveaux marchés, innové et adopté des pratiques en développement durable. Nos 1200 membres corporatifs, entreprises membres de la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) et notre réseau de plus 140 chambres locales sont l'énergie, la source et la détermination qui alimentent nos actions inlassables.

Aujourd'hui, les groupes citoyens ont de l'importance, oui, les élus sont déterminants dans l'avenir d'une société, mais l'engagement des citoyens reste valorisé et essentiel.

La FCCQ est un mouvement citoyen, mais aussi d'entreprises, qui choisit de s'engager avec détermination pour développer les emplois, les investissements, les exportations, les innovations. C'est donc aussi un organisme qui s'emploie à faire comprendre aux différents ordres de gouvernement la nécessité de concevoir les entreprises comme des alliées au sein de notre société.

Au printemps dernier, le Forum des politiques publiques m'a décerné un prix en reconnaissance de ma contribution à servir l'intérêt public. J'ai accepté ce prix en reconnaissance de ma longue carrière, qui aura été marquée de façon toute spéciale par mes 13 années à la tête de la Fédération.

Contribuer aux politiques publiques est un exercice qui demande de la rigueur. Pour se faire entendre, il faut savoir regrouper une diversité de parties prenantes afin de créer une convergence d'intérêts.

Au terme de mon mandat, j'ai la fierté d'avoir toujours eu à cœur de défendre les intérêts de nos membres, toujours avec des arguments bien fouillés, fondés sur des faits, sur des recherches, et de participer sur ces bases au débat public.

Cette responsabilité, la FCCQ l'assume et l'assumera pleinement, car, par la réalité de notre empreinte sur l'ensemble du territoire québécois, nous comprenons que « vivre ensemble » signifie rechercher la convergence des points de vue au sein de notre riche diversité.

Je quitte la Fédération heureuse de nos réalisations, confiante que l'équipe sous le leadership de Stéphane Forget poursuivra la mission de la FCCQ avec la même passion.

En terminant, un seul mot, merci... merci... un merci tout spécial à tous les bénévoles et employés de la FCCQ, mais aussi des chambres de commerce du Québec, qui font de notre réseau, un réseau pertinent, vibrant, significatif, un réel partenaire de changement au Québec.

Mot du **vice-président,** Stratégie et affaires économiques

La FCCQ est plus que jamais positionnée comme un joueur incontournable et un ardent défenseur des intérêts de ses membres auprès des dirigeants politiques et des décideurs économiques. Nos plus récents succès sont incontestablement liés à la mise en œuvre du Plan stratégique 2012-2016 sous le leadership de notre présidente-directrice générale Françoise Bertrand.

Ce plan stratégique visait à faire du développement économique l'élément central des actions de la FCCQ, à la positionner à titre de représentante de tous les secteurs et de toutes les régions, à renforcer son réseau de chambres de commerce et à faire croître ses moyens d'action. Avec le recul, le bilan qui se dégage du travail accompli au cours des cinq dernières années s'avère fort positif. La FCCQ a exercé et exerce toujours son leadership au sein d'instances décisionnelles et consultatives, est intervenue sur maintes tribunes, a produit plusieurs mémoires et lettres ouvertes, a mobilisé son réseau et a défendu plus d'une fois les intérêts supérieurs du développement économique, qu'il soit régional ou national.

C'est en s'appuyant sur ces succès qu'au cours de la dernière année nous avons travaillé à l'élaboration du Plan stratégique 2016-2020. Cette initiative s'est basée sur une démarche soutenue, rigoureuse et cohérente avec notre Vision économique 2012-2020. Cette démarche comprenait notamment des consultations élargies auprès de parties prenantes internes et externes afin de recueillir leurs préoccupations et attentes, de dresser la liste des grandes tendances et enjeux auxquels nous devons répondre, et de développer une série d'orientations qui guideront nos actions au cours des années à venir. Cela nous a permis aussi de mesurer la satisfaction de nos membres et partenaires puis d'évaluer notre place sur l'échiquier économique et politique québécois et canadien.

S'inscrivant dans le contexte d'une économie en mutation, le Plan stratégique 2016-2020 permettra à la FCCQ d'être mieux outillée pour appuyer son réseau et l'ensemble de la communauté des affaires à relever les défis qui se présentent et à tirer profit de nouvelles occasions afin d'accroître nos moyens d'action. Plus précisément, les orientations ciblées dans ce nouveau plan répondent à quatre grands enjeux : maintenir la pertinence, l'influence et les retombées de notre organisme, accroître la capacité de mobilisation du réseau des chambres autour d'enjeux économiques, favoriser l'engagement de la nouvelle génération d'entrepreneurs et de décideurs, et enfin maintenir un niveau de pertinence élevé pour la communauté d'affaires.

C'est avec un grand enthousiasme que nous ciblons l'horizon 2020. En terminant, je souhaite remercier celles et ceux qui ont participé aux échanges, aux consultations et au développement du Plan stratégique 2016-2020. Leur apport fut essentiel à la conception d'un plan pertinent, cohérent et visionnaire. Ce plan nous guidera dans une période charnière pour l'entrepreneuriat québécois et nous permettra d'agir à titre de partenaire de changement pour favoriser le développement des entreprises de l'ensemble des secteurs économiques et des régions du Québec.



A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the bottom.

STÉPHANE FORGET
Vice-président, Stratégie et
affaires économiques

La FCCQ, un acteur d'infl

La FCCQ : une influence qui compte

Ce qui distingue la FCCQ, c'est avant tout l'influence grandissante qu'elle exerce auprès des gouvernements et la crédibilité acquise auprès des entreprises.

Par ses prises de position qui reflètent l'avis des entreprises

Bien appuyée par l'expertise des entreprises leaders de presque tous les secteurs économiques et par un réseau de chambres de commerce actives sur l'ensemble du territoire du Québec, la FCCQ présente aux gouvernements une vision à la fois large et concrète du développement économique.

Par sa participation au débat public

Pour que le débat public soit éclairé, équilibré et rationnel, il est essentiel que la voix économique soit défendue avec compétence et détermination. À l'ère où les impératifs du développement durable sont trop souvent présentés sous l'angle environnemental et social, la FCCQ s'emploie à faire valoir également la composante économique de ce même développement durable.



Par son engagement dans les organismes publics



La FCCQ participe activement à la gestion de certains organismes publics : Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) et ses conseils régionaux, Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST), Conseil consultatif du travail et de la main-d'œuvre (CCTM), Conseil de gestion de l'assurance parentale et certains groupes de travail ad hoc (**performe**, manufacturier innovant...).

En représentant le point de vue des employeurs, la FCCQ contribue à améliorer la pertinence et la performance de ces organismes publics tout en contribuant à influencer sur certains programmes et certaines politiques pour faire entendre le point de vue des entreprises.

uence

Par la force de son réseau

Quelles soient de Québec, de Gatineau, de Drummondville, de Sherbrooke, quelles soient italienne, iranienne, française, LGBT ou rassemblant les jeunes chambres, la cohésion des 143 chambres de commerce membres de la FCCQ constitue la force de son réseau. Présentes sur l'ensemble du territoire du Québec, elles contribuent à mobiliser la communauté d'affaires autour

d'enjeux locaux, régionaux ou ayant des retombées sur l'ensemble de la province. Encore cette année, de nombreux dossiers ont bénéficié du travail de collaboration dans la prise de position publique entre les chambres de commerce et la FCCQ, qu'on pense seulement au bois d'œuvre, aux zones industrialo-portuaires ou à l'occupation et à la vitalité du territoire.

Source exceptionnelle d'expertise : les comités de la FCCQ

La FCCQ compte 21 comités de travail qui contribuent à alimenter, sur une base continue, sont expertise. Quelque 480 dirigeants des entreprises, leaders des grands secteurs de l'économie québécoise, participent

à ces comités. Ces gestionnaires de haut niveau constituent une source d'expertise pour l'élaboration de ses prises de positions et apportent à la FCCQ :

- Un savoir-faire dans presque tous les domaines de l'activité économique québécoise, canadienne et internationale.
- Une connaissance fine des réalités concrètes des défis posés à nos entreprises dans un contexte de concurrence mondiale.
- Une capacité d'analyser les grands enjeux économiques et d'anticiper les changements à venir.
- Un engagement personnel en faveur du développement économique du Québec et de ses régions.

Grâce à cet apport inestimable d'expertise et à la contribution de son réseau, la FCCQ est en mesure de présenter aux gouvernements et aux autres grands décideurs des portraits clairs de la situation des entreprises québécoises. Elle sait également formuler des propositions concrètes, et réalistes, qui ont pour objectif de maximiser la contribution du secteur privé à l'essor économique du Québec et au développement des régions.

La FCCQ est un organisme écouté, qui exerce une influence grandissante, parce que sa compétence est reconnue et que ses prises de position et ses propositions répondent aux besoins fondamentaux des entreprises, qui créent de la richesse et des emplois de qualité, et parce qu'elle présente des solutions réalistes qui sont applicables par les gouvernements.

C'est sa façon de travailler au développement économique.

Les comités de travail et leur président

Pour enrichir la pertinence de ses prises de position publiques, la Fédération des chambres de commerce du Québec a créé des comités multisectoriels

formés de représentants d'entreprises et de chambres de commerce. Plus de 480 membres corporatifs issus de 21 secteurs d'activité siègent aux comités de la FCCQ

AGROALIMENTAIRE

M. Glenn Acton
Loblaws

DÉVELOPPEMENT DURABLE

M. Mathieu Bouchard
Graymont

DÉVELOPPEMENT NORDIQUE

Mme Sylvie Boulanger
Supermétal

ÉCONOMIE VERTE

M. Réal Migneault
Services intégrés Lemay et Associés

ÉDUCATION, FORMATION ET MAIN-D'ŒUVRE

M. Éric Filteau
Université de Montréal

ÉNERGIE

Mme Stéphanie Trudeau
Gaz Métro

ENTREPRENEURIAT

M. Guy Laganière
Groupe C. Laganière

FINANCES PUBLIQUES ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Mme Brigitte Vachon
Deloitte

INFRASTRUCTURES, TRANSPORT ET LOGISTIQUE

M. Charles-Antoine St-Jean
EY

MANUFACTURIER, INNOVATION ET EXPORTATION

M. Louis Duhamel
Deloitte

MINES

M. Bryan Coates
Redevances aurifères Osisko

PRODUCTIVITÉ, SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

M. Marcel Curodeau
Médial Conseil Santé Sécurité

SANTÉ

M. Luc Lepage
Réseau Sélection

SCIENCES DE LA VIE

M. Jean-Frédéric Lafontaine
AstraZeneca

STRATÉGIE MARITIME

Ad hoc

SURRÉGLEMENTATION

M. Antoine Tayyar
Coca-Cola Canada

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

M. Alain Lavoie
Irosoft

TOURISME

Vacant

TRAVAIL

M. Louis P. Bernier
Fasken Martineau DuMoulin Avocats

MÉDICAMENTS GÉNÉRIQUES

Ad hoc

COMMERCIALISATION DE L'INNOVATION

M. Michael Novak
Administrateur de sociétés

Participation à différents colloques

Tout au long de l'année, la FCCQ a pris part à des colloques à titre de conférencier ou de participant. La présence à ces activités lui permet de faire rayonner

son expertise, d'enrichir son champ de connaissances et d'échanger à propos d'autres pratiques pour mieux servir ses membres.

- Fondation Trudeau, Colloque annuel
- Ordre des CPA, Fiscalité des entreprises
- Ordre des CPA, Fiscalité des sociétés et taxes à la consommation
- Conseil du patronat du Québec, Favoriser l'acceptabilité sociale des projets de valorisation des ressources naturelles
- Santé au pluriel, Conjuguer public et privé
- IRSST 2015
- Institut de recherche Robert-Sauvé, L'impact des recherches : mesures en santé et sécurité du travail
- Valeurs mobilières Desjardins, Planification stratégique
- Institut Santé et société, UQAM-Immigration et santé et sécurité au travail

La FCCQ engagée

La FCCQ siège à de nombreux conseils d'administration et comités où elle exerce son influence

Présidence :

- Comité national de la stratégie gouvernementale **performe**

Membre de conseils d'administration :

- Association of Chamber of Commerce Executives (ACCE)
- Association des cadres de chambres de commerce du Canada (ACCCC)
- Chambre de commerce du Canada (CCC)
- Commission des normes, de l'équité et de la santé et sécurité du travail (CNESST)
- Comité consultatif du travail et de la main-d'oeuvre (CCTM)
- Commission des partenaires du marché du travail (CPMT)
- Conseil de gestion de l'assurance parentale (CGAP)
- Régime d'assurance collective des chambres de commerce du Canada
- Question Retraite

Interventions en tant que membre :

- Comité-conseil sur l'allègement réglementaire et administratif (MESI)
- Comité consultatif sur l'exploitation d'Export-Québec
- Divers comités techniques et réglementaires (CNESST)
- Sous-comités du Comité consultatif du travail et de la main-d'œuvre (MTESS)
 - Modernisation du régime québécois de santé et sécurité du travail
 - Régimes de retraite dans le secteur privé
 - Tribunal administratif du travail
 - Normes internationales du travail
 - Suivi des avis
- Comité national des programmes d'études professionnelles et techniques (CNPEPT)
- Comité de consultation sur l'élargissement des attestations de conformité - agences de placement (Revenu Québec)
- Comité consultatif sur la conformité fiscale (Revenu Québec)
- Comité consultatif sur l'offre de services électroniques aux entreprises, (Revenu Québec)
- Divers comités de Question Retraite
- Comité consultatif des partenaires (Commission de l'équité salariale)

Les faits saillants

207 nouveaux membres	235 succès économiques Cogeco	900 participants au 36 ^e gala du concours Les Mercuriades	140 communiqués de presse
43 lettres ouvertes publiées	27 mémoires déposés	25 infolettres FCCQeXpress envoyées à 4 500 abonnés	480 représentants d'entreprises siègent aux 21 comités sectoriels
27 participations à des consultations publiques, conférences ou tables rondes	5 journées parlementaires	18 rendez-vous privés organisés	750 entreprises membres de la plateforme B2B Opportunités Corex
3 résolutions de la FCCQ à la Chambre de commerce du Canada	20 partenariats proposant des avantages commerciaux aux membres	42 représentants des gouvernements provincial et fédéral rencontrés	Plan d'action en développement économique régional et local 78 chambres de commerce rencontrées

La FCCQ, un organisme **unique**

La FCCQ est une **FÉDÉRATION DE CHAMBRES DE COMMERCE** regroupant plus de **140 chambres** réparties sur l'ensemble du territoire québécois.

La FCCQ est une **CHAMBRE DE COMMERCE PROVINCIALE**, à laquelle adhèrent directement quelque **1 150 membres corporatifs** de tous les secteurs d'activité économique.

Grâce à ce double mandat, la FCCQ représente plus de 60 000 entreprises et 150 000 gens d'affaires, et constitue **LE PLUS IMPORTANT RÉSEAU DE GENS D'AFFAIRES ET D'ENTREPRISES DU QUÉBEC**. Par l'étendue de son réseau, la FCCQ possède une capacité de mobilisation considérable, et la diversité de son membership lui confère une représentativité et une crédibilité reconnues auprès des gouvernements et du milieu des affaires.

Sa mission

- Appuyer le développement des entreprises de l'ensemble des secteurs économiques et des régions.
- Plaider en faveur de la création de richesse, qui repose largement sur la culture entrepreneuriale et l'innovation, et qui contribue à accroître la qualité et le niveau de vie des citoyens et le développement des collectivités.
- Défendre les intérêts de ses membres au chapitre des politiques publiques.
- Favoriser un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.
- Prendre appui et soutenir un réseau de chambres de commerce présentes sur l'ensemble du territoire québécois et agir comme agent facilitateur auprès de ce réseau.

Les **membres**, la **force** du réseau

Qu'ils soient chambres de commerce ou corporatifs, les membres jouent un rôle essentiel au sein de la FCCQ, assurant la pérennité de l'organisme et participant à l'élaboration de ses prises de position.

Plus important réseau de gens d'affaires du Québec, la FCCQ défend les intérêts de ses membres au chapitre des politiques publiques. Tous poursuivent le même objectif : promouvoir un environnement favorisant l'essor économique du Québec.

L'étendue du réseau de la FCCQ lui confère une solide capacité de mobilisation. La diversité de son membership est garante de sa représentativité et de sa crédibilité, tant auprès des instances politiques que du milieu des affaires.

Les chambres de commerce

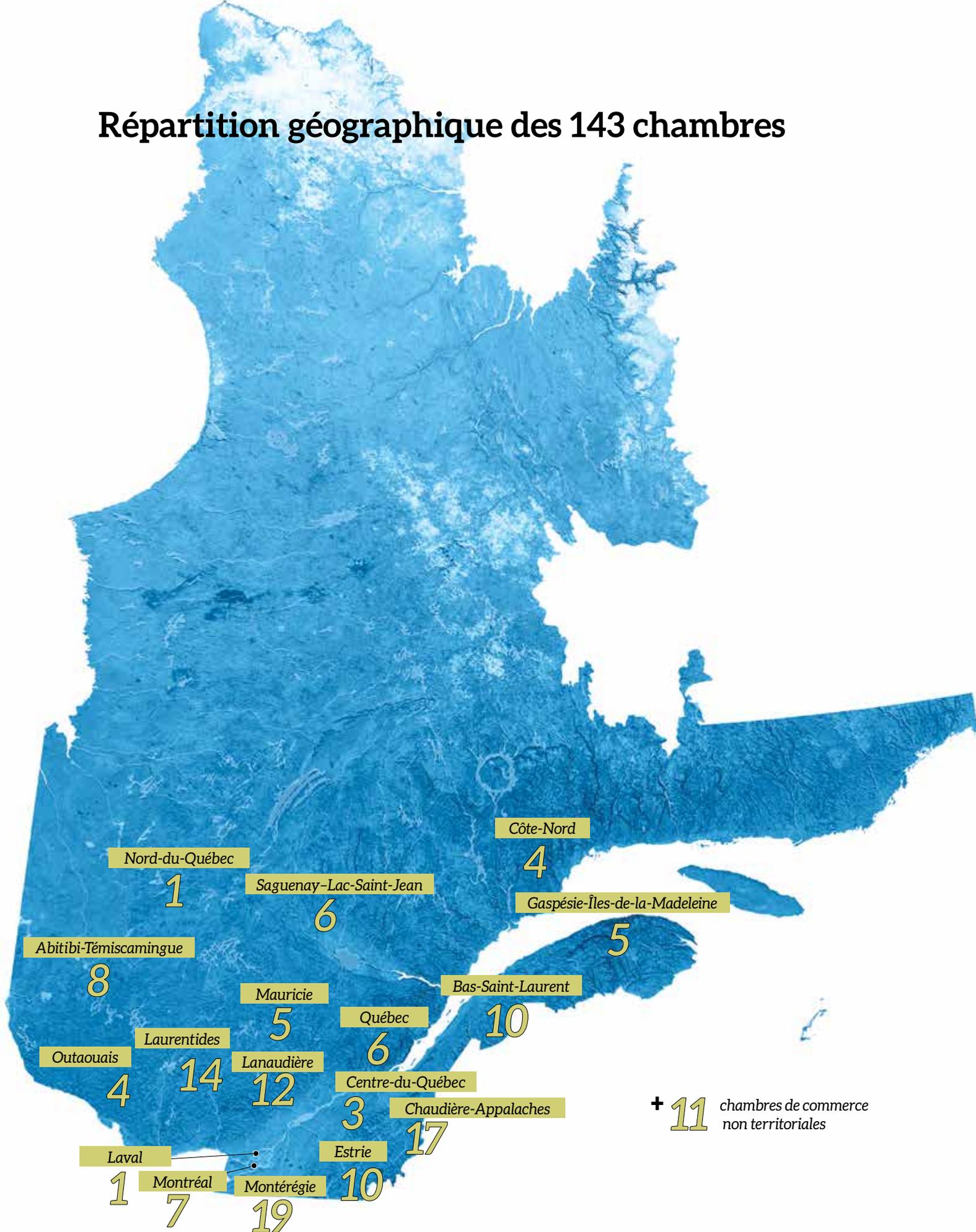
En tant que fédération de chambres de commerce, la FCCQ regroupe un réseau vaste et varié de chambres de commerce couvrant l'ensemble des collectivités présentes sur le territoire québécois.

La FCCQ, force majeure de développement économique local, régional et national, est un puissant partenaire de l'essor économique des entreprises du Québec.

Nouvelle chambre en 2015-2016

La Chambre de commerce du Grand Saint-Donat a, cette année, joint les rangs du réseau de la FCCQ, portant le nombre de ses membres à 143.

Répartition géographique des 143 chambres



+ 11 chambres de commerce non territoriales

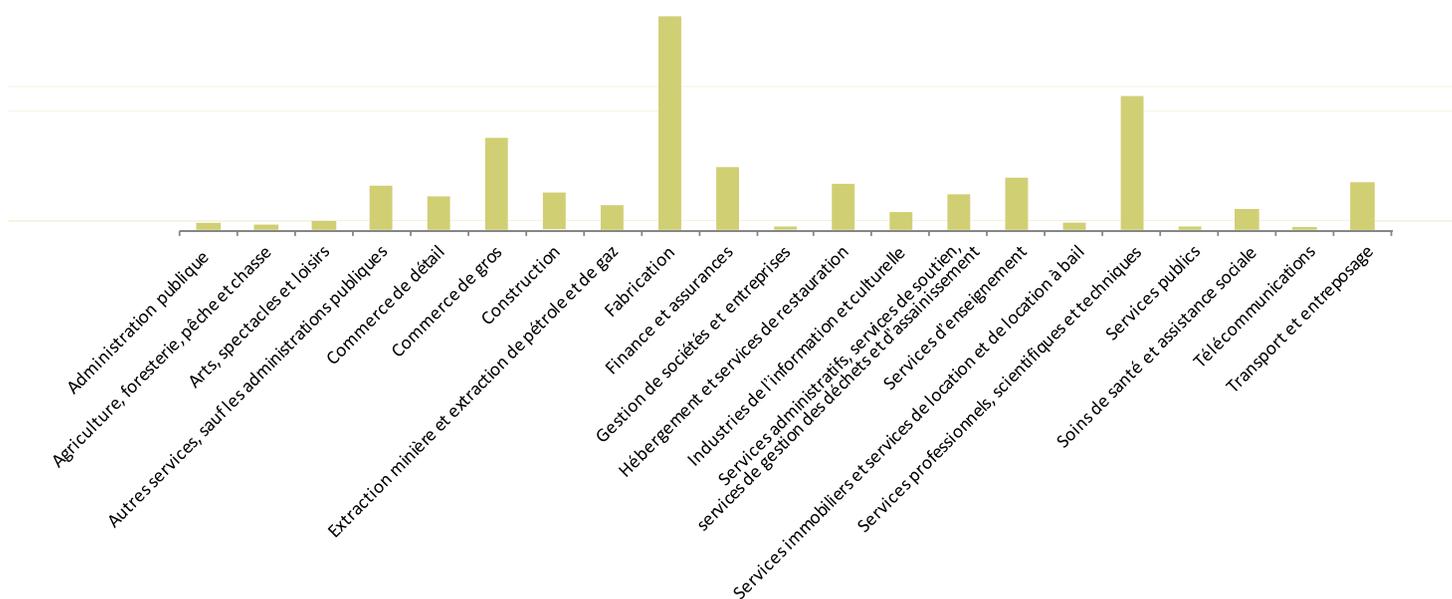
Les membres corporatifs

La FCCQ compte parmi ses quelque 1 150 membres corporatifs les plus grandes entreprises du Québec et un nombre important de PME. Ces membres jouent un rôle central dans la pérennité et les prises de position de l'organisme : près de 480 de leurs représentants siègent aux comités sectoriels de la FCCQ, lui permettant de cerner les enjeux et les défis des secteurs d'activité afin d'alimenter les prises de position qu'elle défendra auprès des administrations gouvernementales, des

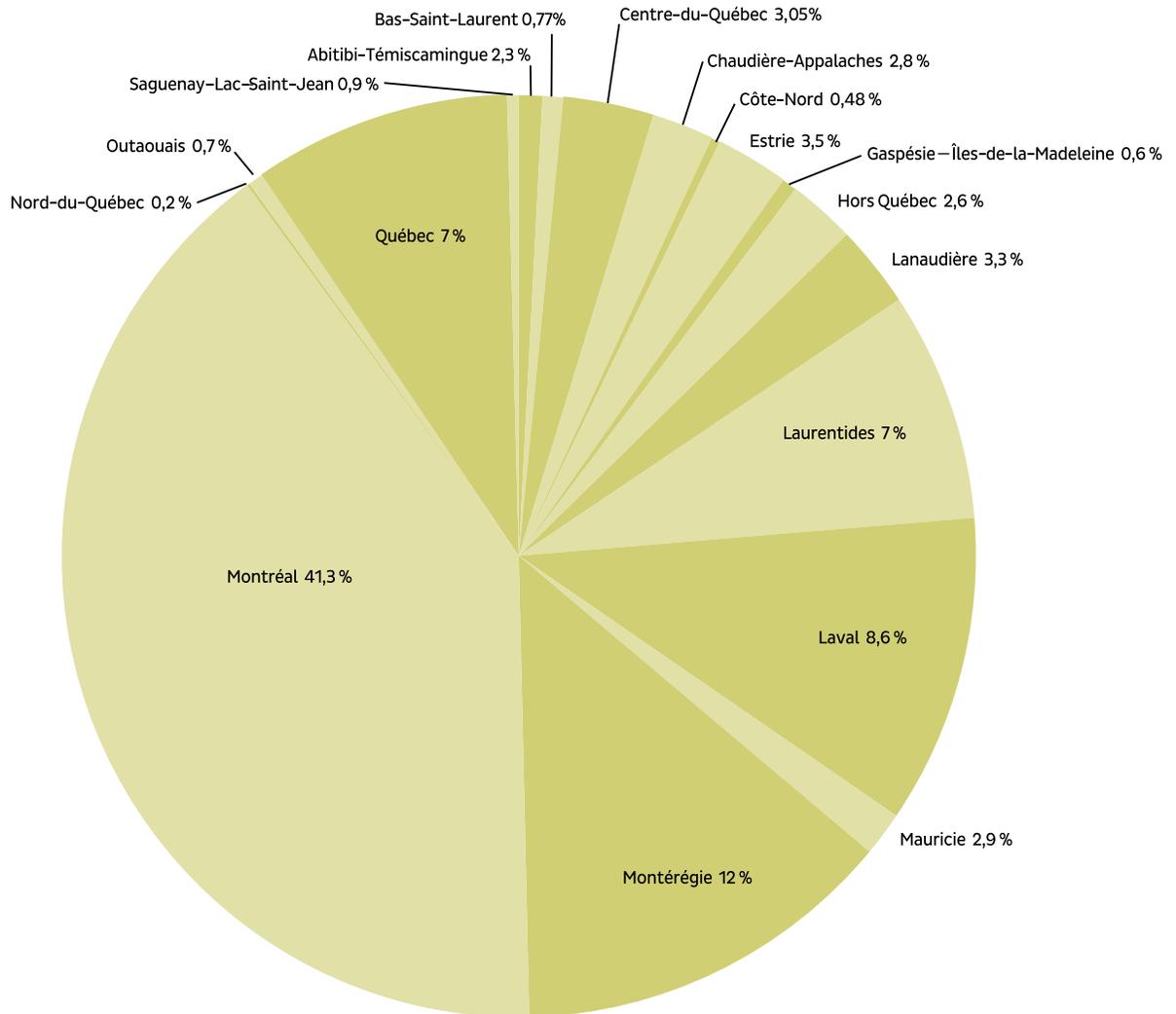
cabinets politiques et des parlementaires, tant au niveau provincial que fédéral.

Les membres de la FCCQ sont issus de 21 secteurs d'activité. Ceux qui comptent le plus de représentants sont les secteurs de la fabrication, les services professionnels, scientifiques et techniques, et le commerce en gros.

Représentation des membres par secteur d'activité



Répartition des membres par région administrative



Une vision économique **claire,** des résultats **probants**

Vision économique 2012-2020

Voix prépondérante des entreprises et des entrepreneurs du Québec dans le débat public sur le développement économique, la FCCQ se pose en réel partenaire de changement au sein de la société québécoise par ses actions et ses prises de position. Son soutien à une économie compétitive, qui profitera à l'ensemble du Québec, s'articule autour de quatre axes d'intervention prioritaires, définis dans sa vision économique 2012-2020 : productivité, entrepreneuriat, attraction des investissements et État facilitateur de développement.

Planification stratégique 2012-2016 – bilan

L'année 2016 marque la fin d'un cycle pour la FCCQ. Comme tous les organismes, elle s'était fixé des objectifs à atteindre et, pour se faire, avait mis de l'avant une planification stratégique pour la période allant de 2012 à 2016.

La FCCQ a été active dans la réalisation de ses objectifs et a effectué un bilan relativement exhaustif de ses activités et des résultats obtenus dans la foulée de son plan stratégique 2012-2016, dont nous présentons quelques conclusions.

1 Faire du développement économique l'élément central du plan stratégique de la FCCQ

Le développement économique est incontestablement le leitmotiv de la FCCQ. C'est au nom du développement économique qu'elle intervient dans le débat public et auprès des décideurs. Toutes ses interventions, que ce soient les mémoires, lettres ouvertes, communiqués, entrevues, conférences ou publications, sont marquées du sceau de l'essor économique et du développement.

Il n'y a aucune ambiguïté à ce sujet. Il en va de même pour la présence de la FCCQ au sein d'instances décisionnelles ou consultatives (CNESST, Commission des partenaires du marché du travail, divers comités consultatifs sur l'exportation, la retraite, l'allègement réglementaire et administratif).

La FCCQ a eu recours à cinq stratégies pour bien servir l'axe relatif au développement économique :

- L'activation de 21 comités de travail.
- La présentation proactive d'orientations et de propositions afin d'influer sur les futures politiques et décisions des gouvernements.
- La mobilisation des chambres de commerce et des autres acteurs économiques.
- La présentation de prises de position publiques exprimées principalement dans les mémoires et les lettres ouvertes.
- La participation à la gestion des services d'emploi et de la CSST/CNESST.

2 Assurer la reconnaissance de la FCCQ, tant par la communauté d'affaires que par les gouvernements, à titre d'association qui représente les entreprises de tous les secteurs d'activité et de toutes les régions

Cet objectif a été sans aucun doute atteint. On peut avoir recours aux éléments suivants pour s'en persuader :

- Malgré la conjoncture économique difficile, le rythme de recrutement des membres s'est accéléré au cours des cinq dernières années et de nouveaux secteurs d'activité ont intégré la FCCQ ou y ont accentué leur présence. On peut aussi évoquer le succès remarquable du concours Les Mercuriades, devenu la célébration ultime de l'excellence en affaires.
- Les gouvernements font désormais appel ou référence à la FCCQ sur tout sujet qui peut toucher positivement ou négativement les entreprises. La FCCQ est devenue un acteur incontournable de l'ordre du jour du gouvernement du Québec. Plusieurs liens ont de plus été tissés, au cours des dernières années, avec certains ministères à vocation économique du gouvernement fédéral.
- De même, l'opposition ferme de la FCCQ à certaines initiatives du gouvernement est prise très au sérieux. Par exemple, l'offensive de la FCCQ et du mouvement des chambres de commerce contre l'« hostilité fiscale » a contribué à faire reculer le gouvernement sur son projet initial d'imposer des surtaxes aux entreprises et aux hauts salariés. On convient aussi que la mobilisation des membres de la FCCQ a sûrement adouci considérablement le projet de réforme du régime fiscal et réglementaire applicable au secteur minier. Plusieurs orientations du gouvernement en matière de développement économique vont dans le sens des suggestions exprimées par la FCCQ.

3 Renforcer le réseau des chambres de commerce

La FCCQ repose sur un réseau de chambres présentes et actives dans toutes les régions du Québec. Ainsi, pour renforcer le réseau des chambres de commerce, la FCCQ a mis en branle trois moyens particuliers : revoir la gouvernance, faire des chambres des interlocuteurs crédibles en matière de développement régional et local, et investir dans les compétences du personnel des chambres. L'atteinte de ces objectifs demeure un défi constant pour la FCCQ, et elle déploie des efforts ciblés pour renforcer son réseau.

À cet égard, la FCCQ a mené un exercice exhaustif de consultation auprès des chambres afin de revoir sa gouvernance. L'exercice s'est avéré utile; il a donné lieu à une réflexion constructive et mené à une réforme du mode de fonctionnement du conseil d'administration.

À la suite d'une tournée du Québec, la FCCQ a consulté les administrateurs et les employés permanents des chambres afin de bâtir son Plan d'action en développement économique régional et local qui guidera l'action des chambres dans un contexte de réforme des structures de développement économique régional. Le plan en quatre axes a été dévoilé durant les Journées réseau, en juin dernier.

Afin d'assurer la formation continue du personnel et des administrateurs des chambres, la FCCQ a mis sur pied une mutuelle de formation et y a développé des contenus fort pertinents. La formule étant trop coûteuse, elle s'est tournée vers un de ses partenaires qui offre désormais la formation par l'entremise du site [Web fccq.lecampus.com](http://Web.fccq.lecampus.com).

4 Accroître ses moyens d'action

Trois moyens ont été privilégiés pour mettre en œuvre cette orientation : approfondir la connaissance de la FCCQ sur les grands enjeux du développement économiques, créer des alliances avec d'autres partenaires et chercher à accroître ses revenus.

L'expertise de la FCCQ s'acquiert avant tout par les liaisons avec les membres corporatifs et les chambres qui siègent aux instances de la Fédération. C'est avant tout là qu'elle est mise au fait des réalités que vivent les entrepreneurs, investisseurs et entreprises. C'est là qu'elle côtoie plusieurs experts des secteurs d'activité. C'est aussi là qu'elle valide ses prises de position.

La FCCQ est financée par les cotisations de ses membres, l'organisation de ses activités, dont Les Mercuriades, et par la réalisation de mandats spécifiques et d'une durée limitée confiés par le gouvernement du Québec et, dans une moindre mesure, par le gouvernement fédéral.

À cet égard, elle constitue un interlocuteur important pour certains ministères. La FCCQ et le réseau des chambres sont des relayers d'information pour le gouvernement, des agents de promotion de certains programmes ou services, ou des agents de liaison entre le gouvernement et les entrepreneurs. La FCCQ est toujours à l'affût de partenariats qu'elle pourrait réaliser.

Le Plan stratégique 2012-2016 a clairement orienté l'action de la FCCQ, qui s'est centrée sur les orientations qu'elle avait définies dans ce plan. Au terme de cet exercice, on constate que la FCCQ s'est démarquée par ses sorties sur la place publique et ses actions auprès des gouvernements, devenant un interlocuteur crédible et écouté, notamment grâce à l'expertise de ses 21 comités, la force de son réseau et la pertinence de ses mémoires et interventions.

Les **grands dossiers**

2015-2016

La FCCQ réalise des gains

2015-2016 fut une année de consolidation au Québec. La FCCQ est demeurée active sur bien des fronts pour rendre cette période de consolidation propice aux investissements créateurs de richesse et d'emplois de qualité partout au Québec.

Après d'importants efforts pour revenir à l'équilibre budgétaire, le gouvernement du Québec a commencé à utiliser les marges de manœuvre financières dégagées pour réinvestir dans certains domaines, comme l'éducation, et pour chercher à stimuler une économie à la croissance qui demeure anémique. La FCCQ a salué plusieurs orientations économiques du gouvernement tout en reconnaissant qu'elles sont parfois trop timides, trop dispersées et qu'elles souffrent de lourdeurs réglementaires et administratives.

La vigilance et le travail de lobbyisme de la FCCQ se sont exercés dans de nombreux domaines d'intervention du gouvernement du Québec : infrastructures, procédures d'approbation des projets économiques, innovation, économie numérique, stratégie maritime, mise en valeur du potentiel des hydrocarbures, politique énergétique, cible de réduction des GES, développement nordique, gouvernance des grands travaux, formation de la main-d'œuvre, entrepreneuriat, régimes publics et privés de retraite, transfert d'entreprise, gestion des contrats publics, soutien spécifique à divers secteurs : manufacturier, agroalimentaire, forestier, sciences de la vie...

Sur la scène fédérale, l'élection d'un nouveau gouvernement a apporté son lot de changements. La FCCQ a pris contact avec les nouveaux élus et a engagé des démarches afin que les entreprises du Québec bénéficient des retombées des initiatives et des budgets fédéraux. C'est notamment le cas des enjeux liés à la mise en œuvre du programme fédéral d'infrastructures (120 milliards de dollars sur 10 ans), du soutien au secteur manufacturier et à l'innovation, et des orientations sur l'exploitation responsable des ressources naturelles et énergétiques.

Sur le plan économique, nous avons vécu une autre année de faible croissance. Les prix des matières premières et énergétiques demeurent très bas, les investissements des entreprises sont à la baisse, les exportations reprennent, mais à un faible rythme. De nombreuses économies occidentales et des pays émergents sont dans la même situation. Cela rend encore plus impératif l'instauration d'un climat propice aux investisseurs. Si le Québec veut tirer son épingle du jeu, il doit faire preuve d'ouverture, d'attractivité et même d'audace. Cela fait partie des ajustements à réaliser de manière pressante.

Finances publiques et climat d'affaires

Finances publiques

Garder le cap

Dans le débat public, de nombreuses voix s'élèvent pour réclamer de nouvelles dépenses gouvernementales et l'amélioration des services publics. De même, on fait grand état des effets des mesures de réduction des dépenses. On va même jusqu'à réclamer l'utilisation du Fonds des générations pour financer des dépenses courantes.

Très peu de personnes et d'organismes cherchent à démontrer que l'atteinte de l'équilibre budgétaire et la gestion rigoureuse des finances publiques sont des conditions essentielles à notre essor économique. À cet égard, la FCCQ a notamment réitéré sa demande au gouvernement de garder le cap sur les suites à donner

aux recommandations des commissions Godbout et Robillard concernant la fiscalité et l'efficacité de l'État.

La FCCQ a insisté pour que ce point de vue soit entendu et qu'il fasse contrepoids aux arguments de ceux qui sous-estiment la gravité de déficits répétitifs.

Par ses prises de position publiques, la FCCQ a plaidé ardemment pour que les marges de manœuvre dégagées par le retour à l'équilibre budgétaire servent à accroître la productivité de l'économie québécoise et à soutenir les investissements privés, principalement ceux des entreprises qui innovent, exportent et soutiennent des emplois de qualité.

Surréglementation

Résister à la tentation

La FCCQ observe que la tentation est toujours grande, pour de nombreux parlementaires, de mettre de l'avant des initiatives qui consisteraient à imposer de nouveaux règlements ou de nouvelles taxes sur des produits spécifiques associés à certains problèmes de santé publique, notamment l'obésité. Cette surréglementation toucherait notamment les boissons sucrées, certains produits alimentaires et quelques catégories de restauration rapide.

La FCCQ reconnaît d'emblée que l'obésité représente un problème sérieux, mais elle a exprimé l'avis que la surtaxe n'a pas pour conséquence de modifier le

comportement des personnes à risque d'obésité. Il en va de même pour les restrictions que souhaitent imposer des municipalités afin d'éliminer certains types de commerce d'un secteur d'une ville ou de réduire les services à l'auto. Ces réglementations paraissent disproportionnées par rapport aux objectifs de santé publique qu'elles entendent poursuivre. Enfin, bien que la FCCQ n'encourage pas la consommation des produits du tabac, elle est d'avis qu'il est excessif d'éliminer ou d'empiéter indûment sur les marques de commerce qui sont propriétés d'une entreprise privée, comme c'est le cas pour cette industrie.

Allègement réglementaire et administratif

Revendiquée de longue date pour les entreprises du Québec

Membre du comité-conseil sur l'allègement réglementaire et administratif, la FCCQ a collaboré activement aux travaux qui ont mené à un plan d'action gouvernemental en matière d'allègement réglementaire et administratif en juillet 2016. Celui-ci met de l'avant des moyens pour réduire les irritants majeurs en matière de règlements et d'administration pour les entreprises, un dossier défendu de longue date par la FCCQ, compte tenu de leur fardeau pour

les entrepreneurs et les entreprises du Québec, tout en étant un frein à l'attraction et au développement de nouvelles entreprises au Québec. Dans ses communications, la FCCQ a rappelé l'importance de faire preuve de vigilance dans ce dossier : elle y a vu une volonté gouvernementale d'améliorer l'environnement d'affaires et d'accroître la compétitivité des entreprises québécoises.

Marchés publics

Pour des rapports « normaux » avec les entreprises

La FCCQ a tenu des sessions de travail avec le ministre et les sous-ministres responsables des infrastructures et des marchés publics au Québec.

Dans la foulée de la commission Charbonneau, les dirigeants administratifs et politiques des organismes publics ont coupé les liens avec les entreprises. Cet isolement du gouvernement est néfaste pour tous. Tout en comprenant le climat de méfiance qui prévaut, la FCCQ plaide en faveur de rapports encadrés, mais réguliers et « normaux » entre le gouvernement et le secteur privé.

Il est essentiel que le gouvernement rétablisse des liens de confiance avec les entreprises et les fournisseurs

du secteur privé, qu'il adopte les meilleures pratiques d'octroi de contrats qui ont cours dans les autres provinces et les pays développés. Il paraît aussi essentiel, aux yeux de la FCCQ, que le gouvernement soit davantage ouvert aux modes non traditionnels de réalisation des contrats ou des travaux publics et qu'il mette davantage l'accent sur la qualité des propositions soumises, sur le plan de l'efficacité, de la durabilité et de la réduction des coûts d'entretien.

La FCCQ a préparé un dossier sur la relance du secteur du génie-conseil, qui fut l'un des plus importants fleurons de l'économie du savoir du Québec. Elle entend faire la promotion de cette relance au cours de l'année 2016-2017.

Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme

Dans plusieurs provinces et pays, un dispositif a été mis en place pour encadrer l'activité de lobbyisme pour accroître la transparence des rapports entre l'État et les organismes qui cherchent à l'influencer. Plus personne ne conteste la pertinence de tels dispositifs.

Mais au Québec, la *Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme* est particulièrement complexe dans son processus et rigide dans son application.

Depuis plusieurs années, la FCCQ demande des changements pour simplifier l'application de la loi et de clarifier les critères d'assujettissement des organismes

à but non lucratif (OBNL). La FCCQ a mené plusieurs actions pour demander le retrait du projet de loi 56, dont une lettre ouverte conjointe avec plusieurs partenaires et la tenue d'un chantier afin d'apporter des modifications à la loi pour la clarifier, la simplifier et la rendre plus cohérente et équitable.

La FCCQ sera active au cours de la prochaine année pour réclamer une loi plus actuelle, un fonctionnement plus simple dans une perspective d'allègement réglementaire.

Stratégies et investissement

Secteur manufacturier

Innovation et exportation

Alors que les règles du jeu changent à l'échelle québécoise et internationale, le secteur manufacturier du Québec doit suivre la cadence et augmenter sa compétitivité. Depuis quelques années, la FCCQ plaide pour un soutien accru au secteur manufacturier, soutien qui doit être axé sur l'innovation afin d'accroître nos exportations. Elle a rédigé des propositions précises sur les mesures qui paraissent les plus efficaces pour stimuler l'investissement privé et faciliter la commercialisation des innovations développées par les entrepreneurs du Québec.

La FCCQ a appuyé l'intervention du gouvernement du Québec dans le programme CSeries et, à plusieurs

reprises, a plaidé en faveur d'une intervention. Bombardier constitue un donneur d'ouvrage important pour la vitalité de notre industrie aéronautique, en plus d'être un fleuron de l'économie québécoise générant des retombées économiques annuelles de plus de 12 milliards au Québec et au Canada.

La FCCQ a accueilli avec enthousiasme l'affectation de 500 millions et l'orientation manufacturière innovante proposée dans les plans stratégiques du gouvernement et de ses sociétés d'État, Investissement Québec et le Centre de recherche industriel du Québec (CRIQ), déposés en avril 2016 par le gouvernement du Québec.

Ce secteur névralgique de l'économie du Québec, deuxième en importance après le secteur financier (excluant le secteur public), représente 14,1 % du PIB québécois. Il génère 69 milliards de dollars en retombées directes et indirectes dans notre économie et y est responsable de 765 000 emplois directs et indirects.

La FCCQ a effectué plusieurs représentations afin que le gouvernement réponde aux besoins suivants :

- L'appui aux processus de fabrication avancée pour hausser rapidement la productivité des manufacturiers québécois.
- L'accompagnement des entreprises dans leurs efforts pour stimuler l'innovation, l'accroissement de la valeur ajoutée et une plus forte intensité technologique.
- Une meilleure réponse aux besoins de main-d'œuvre par des cursus de formation initiale et de formation continue mieux adaptés aux réalités changeantes du secteur afin de résorber l'écart de compétences et d'assurer la relève dans l'industrie.

La FCCQ a effectué des démarches complémentaires afin que les stratégies de soutien au secteur manufacturier et à l'innovation soient accessibles à certains segments importants de ce secteur, en particulier dans le domaine forestier et agroalimentaire.

La FCCQ a réitéré à plusieurs reprises l'importance, pour le gouvernement du Québec, d'élaborer et de mettre en œuvre une stratégie nationale de l'exportation axée sur la compétitivité des entreprises, le ciblage d'un nombre

limité de marchés géographiques à haut potentiel et la pleine exploitation des nouveaux accords commerciaux (en vigueur et à venir). L'exportation, canadienne et internationale, est une condition essentielle de notre essor économique, ce qui nécessite le développement de produits et services innovants, l'accroissement des parts de marché des entreprises dans le commerce en ligne ainsi que la promotion et la facilitation du commerce interprovincial.

Infrastructures, transports et logistique

Investissement et innovation

La FCCQ a exercé des pressions constantes auprès des deux gouvernements pour qu'ils investissent dans les infrastructures qui contribuent à stimuler le développement économique et à accroître la productivité des entreprises.

Les deux gouvernements ont en effet annoncé d'importants plans d'investissement : 90 milliards de dollars sur 10 ans au gouvernement du Québec et 120 milliards sur 10 ans au gouvernement fédéral.

La FCCQ a multiplié les interventions auprès des ministres et des hauts fonctionnaires afin que l'utilisation des sommes résiduelles de 100 millions dans le cadre de l'Entente Canada-Québec sur l'infrastructure 2007-2014 – qui était dans une impasse depuis des années – fasse rapidement l'objet d'entente entre les gouvernements afin que ces sommes puissent servir à financer des projets d'infrastructures au Québec. Ces interventions de la FCCQ ont contribué à inciter les gouvernements à s'entendre et permis au gouvernement fédéral de confirmer de nombreux investissements dans les infrastructures du Québec.

Quant au plan fédéral d'investissement dans les infrastructures, la FCCQ a insisté auprès des deux gouvernements pour que les ententes fédérales-provinciales soient conclues à court terme, contrairement à ce à quoi nous avons assisté au cours des années passées. Déjà, une première entente concernant le financement de projets en transport en



commun et le traitement des eaux usées a été conclue dans le cadre des programmes d'infrastructures 2015-2020.

La FCCQ est intervenue activement dans le débat concernant UBER et l'industrie du taxi en invitant le gouvernement du Québec à imaginer un nouveau cadre réglementaire pour l'industrie, plutôt que d'appliquer les freins devant un nouveau service apprécié du public. La FCCQ a plaidé et obtenu que le gouvernement du Québec amende son projet de loi afin de prendre en compte l'émergence de nouveaux modèles économiques, ouvrant ainsi la porte sur une façon novatrice d'assurer une diversité et une concurrence saine dans l'offre de transport de personnes au Québec.

Consultation fédérale sur la *Loi sur les transports au Canada*

Favoriser un environnement fiscal compétitif

Portant un grand intérêt aux enjeux liés au transport, la FCCQ est intervenue dans le cadre de l'examen de la *Loi sur les transports au Canada*. Elle s'est entre autres manifestée sur les enjeux de sécurité et de compétitivité. Concernant le transport aérien, elle a

plaidé pour que les transporteurs canadiens puissent bénéficier d'un environnement fiscal compétitif, en particulier à l'échelle nord-américaine. Elle a également réclamé des investissements pour les aéroports locaux et régionaux.

La Stratégie maritime

Générer des retombées économiques

En juin 2015, le gouvernement du Québec a rendu publics la Stratégie maritime à l'horizon 2030 et le Plan d'action 2015-2020. En prévision de la publication de cette stratégie, la FCCQ a mis sur pied un comité afin de l'assister dans la préparation d'un mémoire et de prises de position en faveur d'une stratégie qui procurerait le maximum de retombées économiques au Québec et dans les régions.

Plusieurs suggestions de la FCCQ ont été retenues dans la Stratégie maritime. La mise en œuvre du plan d'action 2015-2020 obligera cependant le gouvernement du Québec à faire des choix difficiles, en raison de la rareté des ressources financières. Le gouvernement a annoncé ses premiers investissements, notamment dans le développement de zones industrialo-portuaires.

De même, le gouvernement fédéral doit lui aussi apporter une contribution significative au développement du secteur maritime et des industries connexes. Même si le plan fédéral d'investissement dans les infrastructures ne fait aucunement mention d'interventions dans les ports, il y a nécessité de moderniser et de favoriser l'intermodalité dans le transport des marchandises.

La FCCQ entend favoriser la mobilisation des entreprises œuvrant directement ou indirectement dans le secteur maritime et les industries connexes, et poursuivra ses démarches auprès des autorités provinciales et fédérales en faveur d'investissements créateurs de richesse et d'emplois de qualité.

La FCCQ a appelé le ministre délégué aux Affaires maritimes à impliquer la communauté d'affaires en permettant aux chambres de commerce des régions immédiates de désigner un représentant pour siéger de plein droit au comité local de chacune des 16 zones portuaires.

Technologies de l'information et des communications

Comblar le retard

Le Québec est en train de prendre un retard dans les technologies numériques. Au moment où le commerce électronique croît à une vitesse exponentielle, où plusieurs de nos concurrents maîtrisent déjà l'utilisation des métadonnées ou de l'infonuagique, des milliers d'entreprises québécoises ne se sont pas encore approprié les outils de base des technologies de l'information.

Devant ce constat, la FCCQ a été invitée à prendre part au groupe-conseil qui avait pour mandat d'accompagner le ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation pour la mise en place d'un plan d'action en économie numérique, dont le dépôt est assorti d'un investissement de près de 300 millions de dollars sur cinq ans.

Bien que le Plan d'action en développement régional et local y fasse écho, la FCCQ entend continuer ses représentations pour favoriser une meilleure



présence des entreprises dans Internet. Elle continue de réclamer des investissements pour assurer l'accessibilité sur tout le territoire québécois à des connexions à haut débit à toutes les entreprises et à tous les ménages, peu importe où ils résident.

Le Plan Nord

Pour l'exploitation de nos ressources

Dans ce dossier d'importance pour le développement économique du Québec, la FCCQ est allée de l'avant auprès du gouvernement et sur la place publique. Lancé il y a un peu plus d'un an, le Plan Nord permettra d'accroître l'exploration et maximisera les retombées de l'exploitation en créant des emplois et en mettant en place d'importantes infrastructures. La FCCQ est satisfaite que ses interventions répétées aient mené à des actions comme la reprise des actifs de la Mine du Lac Bloom, l'acquisition des infrastructures ferroviaires et portuaires dans le secteur de Pointe-Noire, à Sept-Îles, et l'amélioration des routes 389 et 138 sur la Côte-Nord de même que la route de la Baie-James, par l'établissement d'un nouveau statut de route nordique doté de normes adaptées au contexte particulier du Nord.

Elle continue de militer en faveur d'un climat d'affaires compétitif qui, dans la conjoncture actuelle, représente une occasion unique de développer, au Québec, une expertise technologique et environnementale ainsi qu'un réseau de fournisseurs de calibre mondial. La FCCQ a pressé en ce sens la Société du Plan Nord de mettre en place son Bureau de commercialisation qui aura pour objectif de faire connaître à l'ensemble des entreprises québécoises les besoins en biens et services sur le territoire du Plan Nord.

Développement minier

Mettre en valeur notre potentiel minéral

La FCCQ a pris part aux consultations qui ont mené au dépôt de la nouvelle vision stratégique du développement minier, qui vise à mettre en valeur notre potentiel minéral au profit de toute la collectivité. Afin de donner un nouvel essor à l'industrie minière, la FCCQ continue de militer pour que les orientations de cette vision stratégique se traduisent en actions concrètes pour la mise en valeur de nos filières minières actuelles et nouvelles.

Le projet d'agrandissement de la mine Canadian Malartic fait l'objet d'un mandat du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement. La FCCQ est intervenue en faveur du projet,

considérant l'impact extrêmement positif qu'il a sur l'économie de la MRC de la Vallée-de-l'Or et la logique de développement durable dans lequel il s'inscrit.

La FCCQ a fait des représentations auprès du ministre des Finances pour le sensibiliser à la question du crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources et qui fait l'objet d'une interprétation de définition restrictive de la part de Revenu Québec. Cette situation occasionne des impacts importants auprès des sociétés d'exploration minière.

Préoccupée par certaines mesures de conservation du territoire, la FCCQ continue de rappeler au gouvernement l'importance de ne pas s'enfermer dans une logique d'irréversibilité qui aurait des conséquences sur le développement minier au Québec.

L'exploitation judicieuse de nos ressources minérales est un important atout du Québec en matière de développement économique. Le Québec demeure un des meilleurs endroits du monde pour l'exploitation minière. La FCCQ soutient avec vigueur ce secteur qui profite à tous.

Énergie

Politique énergétique

Pour un portefeuille énergétique pluriel

La nouvelle politique énergétique 2030 a fait l'objet d'une vaste consultation à laquelle la FCCQ a participé en défendant le principe du portefeuille énergétique pluriel et d'un cadre réglementaire cohérent, transparent et prévisible. La politique énergétique met à l'avant-plan une économie faible en carbone. Elle propose également de tirer pleinement parti du potentiel de l'efficacité

énergétique. En consultation, la FCCQ a recommandé au gouvernement de se doter d'un plan d'ensemble en efficacité énergétique. La création d'un organisme, sous la responsabilité du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, qui sera chargé de mettre en place une structure de gouvernance intégrée de la transition énergétique répond à ce souhait.

La ligne 9B d'Enbridge

Pour notre industrie pétrochimique

La FCCQ est intervenue en faveur du projet de renversement de la ligne 9B d'Enbridge dès les débuts. L'Office national de l'énergie a approuvé le projet en octobre 2015 et le renversement du flux du pipeline Est, effectif depuis décembre 2015. La FCCQ a milité pour

la complétion de ce projet qui assurera aux industries du raffinage et de la pétrochimie du Québec un approvisionnement fiable, à des coûts significativement plus bas que ceux du brut que nous importons actuellement.

Hydrocarbures

S'approvisionner ici

La FCCQ appuie le projet Oléoduc Énergie Est de TransCanada. Le projet fait l'objet de plusieurs contestations, mais la FCCQ réitère l'importance que ce dernier poursuive son cheminement pour des raisons économiques, d'approvisionnement et de développement pour le Québec. En octobre 2015, elle a participé aux consultations publiques menées par la Communauté métropolitaine de Montréal et entend maintenir son appui au projet dans le cadre des audiences publiques du BAPE et de l'Office national de l'énergie, qui doivent se tenir à l'automne 2016. La FCCQ préside et coordonne les activités d'une coalition d'organismes et d'associations qui proviennent du milieu des affaires, syndical et associatif. La coalition a vu le jour par la publication d'une lettre ouverte en appui au projet et entend poursuivre ses activités de visibilité.

La FCCQ défend avec vigueur l'exploration et l'exploitation pétrolière au Québec. Elle a réitéré sa position dans le cadre de la consultation qui s'est déroulée lors de l'évaluation environnementale stratégique (EES) sur l'ensemble de la filière des hydrocarbures ainsi que l'autre évaluation propre à l'île

d'Anticosti. Les EES estiment que le Québec gagnerait à exploiter ses hydrocarbures. Le projet de loi de mise en œuvre de la politique énergétique est assorti d'une loi sur les hydrocarbures qui encadrera l'exploration et l'exploitation. La FCCQ continuera de militer en faveur d'une exploitation responsable de nos hydrocarbures, qui aura un impact très positif sur l'économie québécoise comme le reconnaît la Politique énergétique 2030.

À plusieurs reprises, la FCCQ a communiqué publiquement son souhait de voir l'exploration pétrolière se poursuivre sur l'île d'Anticosti, pour laquelle les certificats d'autorisation ont été émis en juin 2016. La FCCQ a également profité du dépôt de la Politique énergétique 2030 pour rappeler l'importance d'aller de l'avant avec le développement de cette filière.

La FCCQ a mené des actions répétées pour démontrer les bénéfices de l'industrie du gaz naturel pour l'économie québécoise et s'est par conséquent réjouie de l'investissement gouvernemental dans le projet Bourque en Gaspésie.

Gaz naturel liquéfié

Sécurité énergétique et stabilisation du réseau électrique

Le projet de stockage de gaz naturel liquéfié (GNL) et de regazéification fait l'objet d'un mandat du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement. La FCCQ est intervenue en faveur du projet, qui favorisera notre sécurité énergétique en stabilisant le réseau électrique durant les pointes en hiver à un coût avantageux, tout

en valorisant un actif existant. Aux yeux de la FCCQ, l'utilisation du GNL dans le cadre d'un portefeuille énergétique pluriel constitue une solution de choix aux besoins exprimés par d'autres industries, notamment celles qui œuvrent dans le développement nordique.

Acceptabilité sociale

Documenter et clarifier les aspects économiques des grands projets

L'importance de développer nos ressources est un enjeu majeur pour lequel la FCCQ milite et continuera de militer. Dès novembre 2014, elle participait au chantier sur l'acceptabilité sociale lancé par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN). La publication du Livre vert sur les orientations du MERN, en mars, se voulait l'aboutissement de ce chantier. Plusieurs idées de la FCCQ y ont été reprises.

La FCCQ propose depuis plusieurs années la création d'un bureau d'analyse économique qui aurait pour mandat de documenter et de clarifier les aspects économiques des grands projets de développement, de programmes ou d'activités économiques. Aussi, les

orientations qui visent à renforcer, au MERN, l'analyse des retombées économiques des projets, par la mise en place d'une équipe de gestion des projets majeurs ainsi que d'un bureau indépendant d'analyse économique des projets vont dans cette direction.

La FCCQ exigeait depuis de nombreuses années que soient mis en place des processus d'information et de consultation prévisibles à toutes les étapes d'un projet, et s'est montrée satisfaite de la volonté exprimée dans le Livre vert en ce sens. Elle continuera de militer pour que les orientations du Livre vert prennent forme dans une législation.

Développement durable

S'appuyer sur les trois piliers

Hausse de la cible de réduction québécoise des gaz à effet de serre à 37,5 % par rapport au niveau des émissions de 1990

Préserver la compétitivité des entreprises

En novembre 2015, le gouvernement du Québec tenait une consultation sur la nouvelle cible du Québec en matière de réduction des gaz à effet de serre (GES) qui se chiffre à 37,5 % par rapport aux émissions de 1990. La FCCQ a déposé un mémoire à cette occasion et est intervenue sur la place publique afin de réitérer l'importance que cet objectif exigeant soit accompagné d'un plan crédible et réaliste de façon à préserver la compétitivité des entreprises québécoises, qui font face à des taxes environnementales que leurs concurrents étrangers n'ont pas à supporter.

En février, le gouvernement a répondu en partie aux attentes de la FCCQ, qui était intervenue dans le dossier du conseil de gestion du Fonds vert, en modifiant la structure de gouvernance de ce fonds qui finance les programmes offrant de l'aide financière pour soutenir la réduction des GES. Le gouvernement a ainsi retenu une revendication importante de la FCCQ, soit que les programmes financés par le Fonds vert subissent une évaluation systématique et indépendante, et qu'il y ait reddition de comptes en bonne et due forme des sommes utilisées pour réduire les GES au Québec.

Économie verte

Pour la rentabilité et les retombées économiques du bâtiment durable

Depuis quelques années, la FCCQ cherche à mettre en valeur la rentabilité et les retombées économiques de l'émergence d'une industrie du bâtiment durable. Elle s'est employée à démontrer aux instances gouvernementales la pertinence et même la rentabilité d'un cadre d'analyse des projets reposant sur la performance environnementale et économique mesurée sur l'ensemble de son cycle de vie.

Avec l'appui et l'expertise exceptionnelle du comité économie verte, la FCCQ sera bientôt en mesure de présenter au gouvernement un balisage des programmes incitatifs adoptés dans d'autres juridictions. Elle entend proposer au gouvernement d'examiner la mise en place d'initiatives adaptées au contexte québécois, dont des mécanismes de financement, des prêts ou des garanties de prêts ou encore des incitatifs fiscaux.

Régime d'autorisation environnementale de la *Loi sur la qualité de l'environnement*

Réserver une plus grande place à la dimension économique

Le régime d'autorisation environnementale de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (LQE) n'avait pas été revu depuis plus de 40 ans, et la FCCQ, après avoir revendiqué pendant des années une révision de ce régime, est intervenue lors des consultations particulières concernant le Livre vert sur la modernisation de la *Loi sur la qualité de l'environnement*.

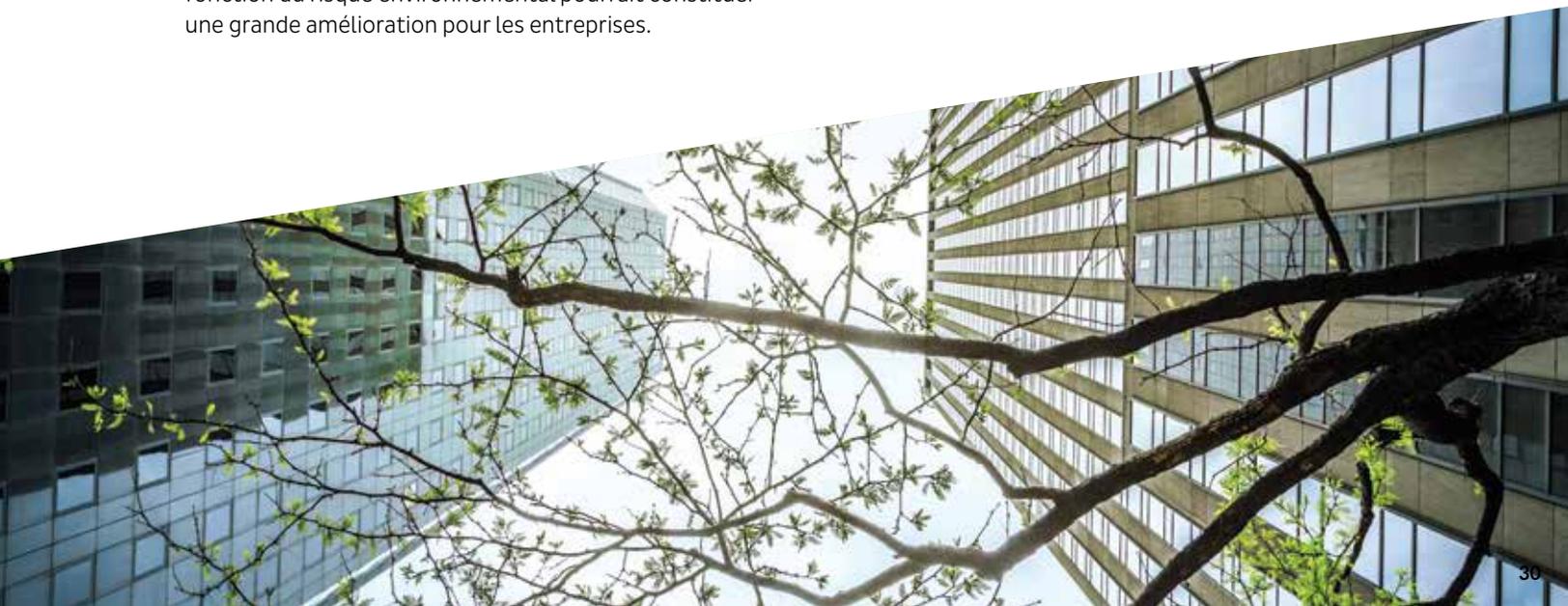
Dans son mémoire, la FCCQ a rappelé au gouvernement qu'il pourrait réserver une plus grande place à la dimension économique dans l'application des principes du développement durable, lors de l'examen de projets.

Elle a encouragé le gouvernement à poursuivre ses démarches visant à simplifier les processus d'analyse et de réduire les délais d'obtention des autorisations. À cet égard, la modulation du régime d'autorisation en fonction du risque environnemental pourrait constituer une grande amélioration pour les entreprises.

La FCCQ a convaincu le gouvernement de l'importance que les membres du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) présentent un profil davantage économique, ce qui n'était pas le cas.

Le gouvernement a donc profité de la modernisation de la *Loi sur la qualité de l'environnement* pour confier la nomination des membres du BAPE à un comité d'experts indépendants. Ce comité devrait enfin corriger le déséquilibre qui a été créé lors de l'élargissement du mandat du BAPE, pour couvrir les trois composantes du développement durable que sont l'économie, l'acceptabilité sociale et l'environnement.

La FCCQ continuera d'être active dans ce dossier au cours de la prochaine année.



Main-d'œuvre

Un enjeu clé

Depuis 2015, le nombre de personnes qui quittent le marché du travail québécois, principalement pour partir à la retraite, est plus élevé que le nombre de personnes (essentiellement les jeunes) qui y entrent. C'est une caractéristique singulière de notre démographie qui a des conséquences sur l'emploi et la croissance économique.

Nous faisons face à un problème de quantité de travailleurs disponibles; il est donc essentiel que la qualité de la main-d'œuvre soit au rendez-vous, c'est-à-dire qu'elle ait les compétences pour occuper efficacement les emplois disponibles.

De nombreux employeurs, principalement en région, connaissent d'importantes difficultés de recrutement. La FCCQ est le principal représentant des employeurs de tout le Québec en matière de main d'œuvre et propose des pistes de solutions pour mieux répondre aux besoins criants du marché du travail d'aujourd'hui et de demain, notamment par une adéquation formation-emploi renforcée et un meilleur arrimage de l'immigration aux besoins des employeurs.

Éducation

Préparer une main-d'œuvre compétente

En réponse aux besoins exprimés par la FCCQ et les employeurs québécois, le gouvernement a choisi de centrer ses efforts en matière d'éducation sur la préparation d'un plan de réussite.

Plus que jamais dans les prochaines années, nos succès économiques, sociaux et culturels seront largement tributaires de notre capacité à bien former nos jeunes et à les diriger vers des métiers pour lesquels le Québec a grand besoin de main-d'œuvre. La FCCQ estime qu'une meilleure adéquation entre la formation et la main-d'œuvre se fera notamment par une meilleure communication entre tous les acteurs du marché du travail et de l'éducation québécois. Elle a agi sur ce point en proposant lors des consultations sur le projet de loi 86, une gouvernance unique pour la formation

professionnelle et technique, et en demandant qu'une place importante y soit réservée pour les représentants d'entreprises.

La FCCQ entend donc poursuivre ses démarches afin que des moyens soient mis de l'avant pour faire participer les employeurs québécois à la gestion de l'offre de formation professionnelle et technique dans chacune des régions du Québec. Elle plaide également pour que les entreprises accueillent un plus grand nombre de stagiaires de la formation professionnelle et technique, et qu'elles soient appuyées dans leur effort. Certains programmes, notamment à la Commission des partenaires du marché du travail, ont été développés à cette fin.

Membre actif de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT)

La FCCQ défend les intérêts des employeurs québécois en exerçant un leadership patronal au sein de la CPMT. Par sa présence active, notamment comme membre de la Commission, au sein du Comité exécutif et des groupes de travail, elle concourt à orienter les politiques gouvernementales en matière de développement de la main-d'œuvre, les activités de la Commission ainsi

que les programmes et services d'Emploi-Québec en fonction des besoins des employeurs. L'influence de la FCCQ se fait sentir; ses positions ont été entendues et mises de l'avant par le gouvernement dans le cadre du projet de loi 70, qui vise à centrer l'intervention de la Commission sur l'amélioration de l'adéquation formation-compétences-emploi.

Régimes de retraite privés

Mettre fin à la sous-capitalisation

La FCCQ a été un acteur de premier plan au sein du groupe de travail du gouvernement du Québec chargé de chercher des solutions et d'émettre un avis quant à l'avenir des régimes de retraite à prestations déterminées dans le secteur privé. Cet avis a permis l'adoption du projet de loi modifiant la

Loi sur les régimes complémentaires de retraite visant à stabiliser le financement de ces régimes. Le projet de loi a également reconnu les acquis importants pour les employeurs québécois relativement à la propriété et à l'utilisation des surplus accumulés dans les caisses de retraite.

Santé et sécurité du travail

Poursuivre le travail pour réduire les cotisations

Tout au long de l'année, la FCCQ a participé activement au groupe de travail sur la modernisation du régime québécois de santé et de sécurité du travail. Épaulés par le comité Productivité/SST, les représentants de la FCCQ ont pris part aux négociations qui devraient conduire à une mise à jour des lois régissant la santé et la sécurité du travail afin de les harmoniser davantage avec les réalités des employeurs québécois. Les travaux se termineront à la fin 2016.

La présidente-directrice générale de la FCCQ a contribué à définir la gouvernance de la nouvelle organisation issue de la fusion de la Commission des normes du travail, de la Commission de l'équité salariale et de la Commission de la santé et de la sécurité du travail. L'objectif poursuivi est de rendre les milieux de travail québécois équitables à l'égard de diverses catégories

de travailleurs et encore plus sécuritaires, tout en veillant à une administration rigoureuse des fonds que les employeurs y versent année après année. La participation de la FCCQ, épaulée par les comités Travail et Productivité/SST, permet également d'assurer un développement des normes et réglementations respectueuses des contraintes des employeurs. Ces efforts ont produit des fruits, car les employeurs du Québec auront droit à d'importantes baisses de cotisation en 2017.

Par ailleurs, la FCCQ a sensibilisé le gouvernement afin que la législation relative à l'utilisation des produits contenant de l'amiante et aux travaux de construction dans le cadre de terres contaminées à l'amiante soit élaborée en tenant en compte des moyens modernes de prévention et des faits scientifiques précis.

Agences de placement

Une représentation active

La FCCQ a été très active afin de représenter l'industrie des agences de placement, en participant à des tables de travail au sein de Revenu Québec, à divers forums avec le directeur régional de la santé publique de Montréal, à une table de concertation de l'Université du Québec à Montréal et en effectuant des démarches spécifiques auprès du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

De même, la FCCQ a poursuivi ses efforts pour faire reconnaître la problématique des heures normales de travail par les travailleurs d'agence de placement effectuant du camionnage interprovincial.



Immigration

Mieux répondre aux besoins des entreprises

Depuis plusieurs années, le Québec éprouve de graves difficultés à intégrer les immigrants au marché du travail. Nous faisons face à des problèmes liés à la fois à la sélection des immigrants, à la reconnaissance de leurs compétences, à l'accès à des formations d'appoint et à leur intégration en emploi. La FCCQ a plaidé sur plusieurs tribunes pour que l'immigration contribue davantage à l'essor économique du Québec et des régions, car celles-ci sont touchées très inégalement par le choc démographique. La FCCQ l'a notamment souligné lors des consultations tenues à l'hiver 2016. Cette contribution attendue n'est toutefois possible que dans la mesure où l'immigration répond aux besoins des employeurs, là où sont les besoins.

Pour la FCCQ, la mise en œuvre d'un nouveau système basé sur une déclaration d'intérêt, comme le prévoyait le projet de loi sur l'immigration, pointe dans la bonne direction. Il est en effet urgent de moderniser

les procédures de sélection et d'admission afin de réduire les délais de traitement et de mieux aligner l'immigration sur les besoins du marché du travail. Les demandes soutenues de la FCCQ concernant un meilleur arrimage entre l'immigration et les besoins en main-d'œuvre ont été entendues et sont reflétées dans la nouvelle *Loi sur l'immigration au Québec*, dans la Planification pluriannuelle de l'immigration 2017-2019 et dans la Stratégie d'action en matière d'immigration, de participation et d'inclusion 2016-2021.

En outre, le taux de rétention pour la catégorie des Gens d'affaires a atteint un plancher historique (17,5 % en 2012). La FCCQ considère que le réseautage dans la communauté d'accueil constitue l'un des moyens efficaces de favoriser l'établissement permanent au Québec des immigrants-entrepreneurs. Elle crée actuellement un projet de partenariat en ce sens avec le ministère responsable de l'immigration.

Santé

Mobiliser les entreprises privées pour soutenir notre régime public

Le secteur privé dans le domaine de la santé

Une contribution essentielle

La FCCQ poursuit son travail de mobilisation des entreprises privées œuvrant dans le domaine de la santé. Elle considère que la contribution de ces entreprises est essentielle à la préservation d'un système de santé public, à la réduction des coûts globaux et à l'accessibilité à plusieurs services. Cette accessibilité est rendue problématique pour certains types d'interventions à cause des délais d'attente devenus intolérables. La présence du secteur privé présente aussi un élément essentiel d'émulation dans le secteur public de santé, comme cela s'observe partout ailleurs dans le monde.

À cet effet, la FCCQ a dévoilé les résultats d'une recherche-action et a organisé un colloque en collaboration avec Pôle santé HEC et le Conseil des entreprises privées en santé et mieux-être (CEPSEM). Ce colloque, qui constituait une première, a ouvert un canal de communication entre des acteurs publics et privés du système de santé québécois. L'objectif était de réfléchir à la contribution constructive et complémentaire des entreprises privées et des OBNL en santé.

Sciences de la vie

Un pilier de l'économie du savoir

Le gouvernement du Québec a mis sur pied un groupe de travail sur les sciences de la vie. La FCCQ, qui a longtemps réclamé, lors de ses représentations et sorties publiques, un lieu de dialogue entre le gouvernement et les entreprises du secteur des sciences de la vie, a salué cette initiative. Ce groupe de travail, piloté conjointement par le ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation et le ministère de la Santé et des Services sociaux, a fait l'objet d'échanges constructifs permettant aux leaders de l'industrie de s'exprimer sur les solutions les plus propices à la croissance de ce secteur clé de notre économie du savoir.

Au cours de l'année 2015-2016, la FCCQ a fait des représentations pour maintenir un environnement

d'affaires propice à l'intégration des innovations dans le marché québécois ainsi qu'au maintien des services à valeur ajoutée dans le réseau des soins de santé.

Les sciences de la vie constituent un domaine offrant des emplois hautement rémunérés et de grande qualité. Ce fleuron de notre économie comptant plus de 56 000 emplois directs et indirects dans des entreprises du Québec, offre des services de santé, des fournitures spécialisées, des médicaments et des technologies médicales. La FCCQ est confiante que l'implantation des mesures stratégiques qui découleront des chantiers du groupe de travail permettra à ce pilier de notre économie de maintenir et d'accroître sa compétitivité dans un marché global de plus en plus intense.

Médicaments et équipements médicaux

Éviter de déséquilibrer l'écosystème

La FCCQ a participé activement aux débats dans le cadre du projet de loi 81 : *Loi visant à réduire le coût de certains médicaments couverts par le régime général d'assurance-médicaments permettant le recours à une procédure d'appels d'offres*. Après avoir consulté de nombreux acteurs dans le domaine du médicament, la FCCQ est intervenue en commission parlementaire pour sensibiliser le gouvernement à l'effet qu'il doit être prudent afin d'éviter de déséquilibrer l'écosystème du secteur des sciences de la vie et par le fait même, diminuer sa compétitivité globale pour espérer réaliser des économies potentielles encore inconnues. La FCCQ a mis en lumière que l'élargissement du processus d'appels d'offres aux médicaments et aux services de distribution pharmaceutique ajouterait une pression grandissante sur la capacité des entreprises de l'industrie du médicament à investir davantage au Québec.

La FCCQ est intervenue publiquement sur le déplafonnement des ristournes versées aux

pharmaciens par les fabricants de médicaments génériques. Cette mesure qui pourrait entraîner une surenchère dans le versement de ristournes aux pharmaciens favoriserait également des fabricants de l'extérieur du pays, et provoquerait des effets sur la compétitivité de notre industrie du médicament générique. La FCCQ a fait valoir que cette industrie a été la seule branche du secteur pharmaceutique à avoir créé des emplois au cours des dix dernières années et que, en raison de la demande canadienne et mondiale pour des médicaments abordables, son avenir est prometteur.

À l'occasion d'une rencontre stratégique avec les sous-ministres associés du Secrétariat du Conseil du trésor sur les marchés publics, la FCCQ a fait valoir la nécessité d'adapter les règles régissant l'approvisionnement des établissements de santé et de services sociaux, notamment en équipements et fournitures, en s'inspirant des meilleures pratiques qui ont cours dans d'autres provinces et d'autres pays.



Entrepreneuriat

Une culture à développer

Le rythme de création d'entreprises est plus faible au Québec qu'ailleurs au Canada. Notre taux d'entrepreneuriat est également bas. Par ailleurs, le processus de transfert d'entreprise, dans un contexte de vieillissement accéléré de la population et des entrepreneurs, est hautement préoccupant. Le patrimoine entrepreneurial du Québec risque de s'effriter en passant, dans une proportion trop importante, entre des mains étrangères.

Le comité entrepreneuriat de la FCCQ a donc cherché à agir sur ces fronts. Il a soutenu la FCCQ dans ses démarches visant à simplifier l'accès aux mesures d'aide et à faciliter l'accès au financement des entreprises en démarrage et en croissance. La FCCQ cherche de

plus à sensibiliser le gouvernement à l'importance de développer une culture entrepreneuriale et d'implanter une éducation économique de base dès le secondaire.

La FCCQ a salué l'ouverture du gouvernement du Québec à l'exonération des gains en capital dans le domaine agricole et le secteur manufacturier. Il s'agit d'une avenue encourageante assortie de bonifications fiscales qui faciliteront beaucoup le transfert d'entreprise dans le milieu familial. Cette mesure n'est cependant pas encore considérée par le gouvernement fédéral. La FCCQ poursuivra ses démarches afin qu'une initiative comparable soit prise par le gouvernement canadien, ce qui en accroîtrait considérablement l'efficacité.

Pour une nouvelle stratégie d'entrepreneuriat

Faire progresser notre économie

La FCCQ a communiqué avec la ministre responsable des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Allègement réglementaire et du Développement économique régional pour l'inviter à réexaminer l'encadrement gouvernemental de l'entrepreneuriat au Québec.

La FCCQ plaide en faveur de mesures pour aider les entrepreneurs à envisager de nouveaux modèles d'affaires qui permettront de faire progresser et dynamiser notre économie.



Agroalimentaire

Accroître la santé des Québécois et contribuer au développement économique

La FCCQ porte un grand intérêt au secteur agroalimentaire, parce qu'il apporte une contribution significative au développement économique de plusieurs régions du Québec. Elle est d'avis que le

Québec n'exploite pas tout le potentiel de la production et de la transformation des produits alimentaires. Elle est donc intervenue de nouveau cette année afin que :

- Les diverses formes d'aide à la production agricole aient pour effet principal de soutenir les investissements dans une agriculture viable et sensible aux attentes changeantes des marchés et des consommateurs.
- Les programmes de soutien à l'innovation et au secteur manufacturier soient accessibles aux entreprises de transformation alimentaire parce qu'elles constituent le plus important segment du secteur manufacturier et que leur croissance est tributaire de leurs innovations futures.
- Diverses initiatives gouvernementales et privées se conjuguent pour favoriser la reconnaissance des produits agricoles québécois dans les commerces de détail; les grandes chaînes d'alimentation font de plus en plus de place aux produits québécois de qualité.

La FCCQ a fait des représentations auprès des ministres et des parlementaires québécois afin que la future politique de prévention en matière de santé soit une occasion de promouvoir les produits agricoles québécois en raison de leur garantie accrue de qualité et de sécurité. La FCCQ a participé à l'organisation de séances de travail avec les représentants du ministre fédéral de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, et se prépare à une participation active au futur sommet québécois sur l'agroalimentaire.

Bien qu'elle soit partisane des accords de libre-échange avec l'Union européenne et les pays de l'Asie-Pacifique, la FCCQ défend la gestion de l'offre et a plaidé auprès du gouvernement fédéral afin que les compensations promises aux producteurs soient accordées. Elle a effectué en outre certaines démarches spécifiques à l'encontre des importations de lait diafiltré.

Journées parlementaires

Chaque année, la FCCQ organise des rencontres avec les acteurs politiques pour discuter des enjeux touchant la communauté d'affaires du Québec. Le 20 avril dernier, des membres du bureau de direction de la FCCQ se sont rendus à Ottawa dans le cadre d'une journée parlementaire durant laquelle ils ont rencontré des représentants du gouvernement fédéral.

La délégation a été reçue par le directeur des politiques du ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social, le chef de cabinet de la ministre de l'Environnement et du Changement climatique, la

chef de cabinet du ministre des Ressources naturelles, le conseiller spécial de la ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et du Travail, le directeur des politiques du ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique ainsi que par le directeur adjoint aux opérations et la responsable des opérations (Québec) au cabinet du premier ministre. Les membres de la délégation ont également eu l'occasion de rencontrer des députés membres du caucus libéral du Québec.



Les mémoires de 2015-2016

- **Mémoire à l'occasion des consultations particulières et auditions publiques sur le rapport de la Commission d'examen sur la fiscalité québécoise**
- Livre vert intitulé Moderniser le régime d'autorisation environnementale de la *Loi sur la qualité de l'environnement*
- **Projet de loi 58 : Regroupement des organismes administrant les régimes publics de retraite québécois**
- Élection fédérale : Mesures qui doivent être prises pour assurer la compétitivité des entreprises et favoriser le développement économique
- **Projet de loi 57 : Mémoire sur la Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite principalement quant au financement des régimes de retraite à prestations déterminées**
- Mémoire sur le renouvellement de la Politique québécoise de la jeunesse et de sa Stratégie d'action jeunesse
- **Mémoire dans le cadre de la Consultation publique sur le projet Oléoduc Énergie-Est de TransCanada de la Communauté métropolitaine de Montréal**
- Recommandations et positions de la Fédération des chambres de commerce du Québec au nouveau gouvernement du Canada à l'aube de l'ouverture de la première session de la 42^e législature
- **Note économique sur la compétitivité future du secteur manufacturier et création de richesse dans les régions du Québec**
- Mémoire sur la hausse de la cible de réduction québécoise des gaz à effet de serre à 37,5 % par rapport au niveau des émissions de 1990
- **Consultation sur les évaluations environnementales stratégiques sur l'ensemble de la filière des hydrocarbures ainsi que celle propre à l'île d'Anticosti**
- Mémoire sur la Feuille de route en économie numérique
- **Projet de loi 70 Loi visant à permettre une meilleure adéquation entre la formation et l'emploi ainsi qu'à favoriser l'intégration en emploi**
- Projet de loi 77 sur la *Loi sur l'immigration au Québec*
- **Consultations prébudgétaires provinciales**
- Consultations prébudgétaires fédérales
- **Projet de loi 86 sur la gouvernance des commissions scolaires**
- Mémoire de la FCCQ à la Commission des transports et de l'environnement sur le document d'information sur le transport rémunéré de personnes par automobile
- **Stratégie à l'exportation québécoise**
- Projet de loi 81 : *Loi visant à réduire le coût de certains médicaments couverts par le régime général d'assurance médicaments en permettant le recours à une procédure d'appel d'offres*
- **Livre vert sur l'acceptabilité sociale**
- Projet de loi 53 pour une transparence et une imputabilité accrues au sein des comités paritaires
- **Mémoire et présentation devant le BAPE pour un projet de la Corporation internationale d'avitaillement de Montréal**
- Mémoire sur la fusion RRQ et CARRA
- **Consultation sur la politique gouvernementale de prévention en santé**
- Mémoire de la FCCQ à l'égard du renouvellement de la Politique québécoise de la jeunesse et de sa stratégie d'action jeunesse
- **Consultations sur la nouvelle politique énergétique du Québec 2016-2025**
- Mémoire au BAPE dans le cadre de la Consultation publique sur la section québécoise du projet Oléoduc Énergie-Est de TransCanada
- **Projet de loi 98 - Loi modifiant diverses lois concernant principalement l'admission aux professions et la gouvernance du système professionnel**
- Projet de loi 100 *Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant principalement les services de transport par taxi*
- **Projet de loi 106 - Loi concernant la mise en œuvre de la Politique énergétique 2030 et modifiant diverses dispositions législatives**
- BAPE: Mémoire de la FCCQ concernant le Projet d'agrandissement de la mine aurifère Canadian Malartic et de déviation de la route 117 à Malartic
- **BAPE: Projet de stockage de gaz naturel liquéfié et de regazéification à Bécancour**
- La planification de l'immigration au Québec pour la période 2017-2019
- **Mémoire sur la Stratégie manufacturière : un plan de match pour le secteur manufacturier québécois**
- Consultation fédérale sur les cibles des GES

Le **réseau** des **chambres de**

Solide alliée des chambres, la FCCQ offre appui et soutien par ses actions, ses services et ses activités. Dédiée au renforcement du rôle et de la place des chambres de commerce dans le développement économique local sur l'ensemble du territoire québécois, la FCCQ représente leurs intérêts auprès des gouvernements et des associations nationales. Encore cette année, elle a poursuivi sa stratégie d'adaptation de prises de positions publiques nationales à l'échelle régionale et a pris publiquement position avec les chambres sur des enjeux de développement économique régionaux à maintes reprises.

Des prises de positions conjointes

Afin d'épauler les chambres de commerce dans la défense des intérêts économiques régionaux et locaux, la FCCQ a produit divers documents d'accompagnement tels que des communiqués à personnaliser et des notes d'information économique portant sur les budgets provincial et fédéral. La FCCQ travaille en collaboration avec les chambres et les régions sur des enjeux clés. Voici quelques exemples de concertation :

- Sortie conjointe de 25 chambres de commerce et de la FCCQ en soutien au bois d'œuvre, avec le Conseil de l'industrie forestière du Québec, l'Union des municipalités du Québec et la Fédération des municipalités du Québec.
- Collaboration soutenue entre certaines chambres de commerce et la FCCQ en soutien au projet TransCanada.
- Sortie publique et action des chambres et de la FCCQ en appui aux réfugiés syriens.
- Intervention conjointe auprès du ministre Pierre Arcand dans le dossier des zones industrialo-portuaires.



commerce

Les Journées réseau

Au cours de Journées réseau, la FCCQ a présenté le Plan d'action en développement économique régional et local aux participants, issus des chambres de commerce de tout le Québec. L'événement annuel de trois jours a aussi été l'occasion de convier les délégués généraux du Québec à New York, Boston et Londres à une table ronde au cours de laquelle les participants ont discuté des exportations de nos produits, notamment dans le Nord-Est américain. Autre conférencier invité, le maire de Saint-Jean-sur-Richelieu et ancien président de la chambre locale, Michel Fecteau, a livré un exposé sur les relations entre les chambres de commerce et les villes, ainsi que sur le rôle que doivent jouer les

chambres en matière de développement économique. Les participants ont également assisté à une formation sur le membership à cotisation stratifiée et à une session d'information sur les avantages commerciaux offerts aux membres par les partenaires. Les Journées réseau ont par ailleurs été marquées par plusieurs événements de réseautage, dont un BBQ d'ouverture et un souper tournant sur les échanges de bonnes pratiques. L'événement a pris fin avec un dîner-échange entre Stéphane Forget, président-directeur général par intérim, et les chambres de commerce, qui a permis de discuter des réalités vécues par les chambres.

Formation

La FCCQ a poursuivi son offre de formations en ligne par l'entremise de son site FCCQ Formation, de façon à assurer la mise à niveau des compétences de ses membres :

- Santé et sécurité au travail (14 modules)
- La gouvernance : un outil essentiel au service des administrateurs (5 modules offerts en français et en anglais)
- La supervision simplifiée (10 modules)
- Prévention des pertes (3 modules)

En novembre dernier, plus de 27 chambres de commerce soucieuses d'améliorer leur performance en matière de lobbying et concernées par une juste définition de leur proposition de valeur ont participé à des séances de formation données par la FCCQ,



Plan d'action en développement économique régional et local

Au cours de la dernière année, la FCCQ a réalisé une tournée panquébécoise pendant laquelle elle a rencontré administrateurs et employés permanents des chambres de commerce afin de mieux cerner les défis et les enjeux de l'heure du milieu des affaires, de façon à bâtir son Plan d'action en développement économique régional et local. Au total, plus de 155 représentants

des chambres provenant de 78 organismes du réseau ont été rencontrés. Le Plan d'action en développement économique régional et local a été présenté durant les Journées réseau, en juin dernier. Il met en lumière quatre approches dans le cadre desquelles les chambres et la FCCQ entendent travailler.

Approche 1

Les chambres de commerce, un lieu de convergence des entreprises et de leur collectivité.

Les chambres souhaitent devenir le premier endroit où les gens d'affaires prennent l'habitude de se rendre pour obtenir réponse à leurs besoins. Cette convergence plus grande paraît plus facilement réalisable au sein de pôles

urbains régionaux. Tout en poursuivant leurs activités récurrentes, les chambres d'une région ont tout intérêt à s'associer, pour certains enjeux, afin de défendre un projet économique ou les conditions favorisant le développement de la région. Elles peuvent et doivent contribuer à la mobilisation économique des régions et des localités.

Approche 2

Les chambres de commerce, partenaires régionaux en matière de main-d'œuvre

Les chambres peuvent contribuer positivement à la gestion de la main-d'œuvre grâce à leurs connaissances des besoins et des enjeux locaux. La FCCQ envisage de sensibiliser le gouvernement du Québec au rôle positif que pourraient jouer les chambres dans les dossiers régionaux.

Pour ce faire, elle propose trois mesures :

- La présence d'un représentant de la chambre de commerce au Conseil régional des partenaires du marché du travail, qui gère les budgets régionaux dédiés à la formation et à l'adaptation de la main-d'œuvre.
- La participation des chambres de commerce à la campagne de valorisation de la formation professionnelle et technique.
- Le recours aux chambres pour faciliter l'accueil et l'intégration des immigrants.

Sondage sur le réseau des chambres de commerce

Pour tracer un portrait du réseau des chambres de commerce, la FCCQ a sondé ces dernières sur des sujets aussi variés que la gouvernance, le membership, les revenus, les communications, etc. Les résultats de cette enquête permettent de mieux cerner la réalité des chambres tout en les comparant pour en extraire les meilleures pratiques.



Approche 3

Les chambres de commerce, source d'information et lieu de réseautage, en lien avec les retombées régionales et locales des politiques nationales de développement économique

Les chambres de commerce peuvent jouer un rôle important afin de faire connaître aux entrepreneurs de leur région les occasions d'affaires associées à la

mise en œuvre des politiques nationales. Ainsi, elles pourraient agir à titre de partenaire économique de certaines stratégies nationales, organiser des activités d'information et de réseautage entre les représentants des gouvernements chargés des grandes politiques et des gens d'affaires de la région, et également mettre en relation les PME intéressées à présenter des offres de service et les donneurs d'ordres.

Approche 4

Les chambres de commerce, agent dynamique de promotion du commerce de détail

Le commerce de détail au Québec représente 6 % du PIB et procure plus de 500 000 emplois. Il constitue une base essentielle des milieux de vie, en jouant un rôle prépondérant dans le dynamisme des économies locales. Les chambres de commerce peuvent contribuer

au développement d'un sentiment d'appartenance à la collectivité, tout en encourageant une présence active et dynamique des entreprises sur le Web. La FCCQ, pour sa part, suivra de près la mise en œuvre de la Stratégie numérique du gouvernement du Québec, tout en veillant à s'assurer que les PME, notamment celles du commerce de détail, reçoivent l'attention requise.

S'appropriier le plan d'action et définir sa proposition de valeur

Élaboré pour l'ensemble du Québec, le Plan d'action en développement économique régional et local prévoit qu'on l'adapte, dans une seconde étape, pour répondre de plus près à la réalité économique de chacune des chambres de commerce. La FCCQ s'est donc fait présente auprès des chambres pour les seconder

dans leur exercice d'appropriation de même que dans la définition de leur valeur. Jean-Guy Delorme, vice-président, Développement des affaires, et Gena Déziel, chef, Soutien au réseau, se sont rendus dans cinq chambres et y ont rencontré une soixantaine d'administrateurs.

Les chambres sont des acteurs clés et des partenaires de premier plan en matière de développement économique local et provincial. Grâce à leur présence sur l'ensemble du territoire québécois, la FCCQ et les chambres de commerce composent un vaste réseau incontournable.



La FCCQ présente sur la scène canadienne et nord-américaine

Présente au congrès annuel de la Chambre de commerce du Canada à Ottawa, en septembre dernier, et accompagnée de quelques chambres du Québec, la

FCCQ a proposé plusieurs résolutions. Celles-ci visaient à définir des positions de portée canadienne sur des enjeux touchant ses membres.

- En appui au projet Énergie Est de TransCanada.
- En soutien à l'implantation d'outils économiques pour réduire les GES.
- Proposant que des changements significatifs soient apportés au Programme des travailleurs étrangers temporaires.
- Proposant de réglementer la vente par Internet.

La FCCQ s'implique par ailleurs de diverses façons dans les activités hors Québec touchant les chambres de commerce :

- En participant aux activités annuelles de la Chambre de commerce du Canada (CCC).
- En siégeant au conseil d'administration du Conseil d'accréditation des chambres du Canada (CACC).
- En contribuant aux travaux de l'Association des cadres des chambres de commerce du Canada (CCEC).
- En siégeant au conseil d'administration du programme d'assurances collectives des chambres de commerce, le dernier s'étant tenu à Québec en juin 2016.
- En participant au congrès annuel de l'Association of Chamber of Commerce Executives (ACCE).

Reconnaissance et nomination pour madame Françoise Bertrand

En avril, madame Françoise Bertrand était honorée par le Forum des politiques publiques du Canada en reconnaissance de sa contribution extraordinaire à la qualité des politiques publiques, à la gouvernance et à la gestion publique. Créé en 1987, le Forum est une organisation non gouvernementale indépendante qui se consacre à l'amélioration des gouvernements au Canada, en favorisant le dialogue entre des leaders de tous les secteurs de la société.

En juin, l'Association canadienne pour les Nations Unies (ACNU) tenait sa 70^e assemblée générale, au cours de laquelle elle élisait ses nouveaux administrateurs, dont madame Françoise Bertrand à titre de présidente du conseil d'administration. L'organisme constitué en 1946 a pour mission de sensibiliser et de faire participer Canadiennes et Canadiens au travail de l'ONU et aux questions internationales qui ont une incidence partout dans le monde.



Une visite exploratoire en Chine

Du 30 mars au 10 avril, une trentaine d'entrepreneurs provenant de 13 chambres de partout au Québec ont participé à la 2^e visite exploratoire en Chine organisée par la FCCQ. Événement phare de cette visite exploratoire : une rencontre avec des représentants de l'Ambassade du Canada à Beijing. Les participants ont également pu découvrir quelques-uns des plus beaux sites historiques du pays.



Les **corridors** de **commerce**

La FCCQ travaille à développer des initiatives qui soutiennent la croissance économique outre-frontière. Depuis 15 ans, elle œuvre au développement de corridors de commerce entre le Québec et le Nord-Est des États-Unis.

Le Programme COREX

Lancé en 2015, le Programme COREX de la FCCQ soutient les entreprises québécoises dans leur développement de marchés d'exportation et dans la création d'un réseau de partenaires d'affaires au sud de la frontière. Il met à leur disposition deux principaux outils : un portail informationnel et une plateforme de maillage B2B.

Au cours de l'année, une campagne de promotion a été déployée à l'échelle provinciale. Capitalisant sur la force de son réseau, la FCCQ a mobilisé près d'une quarantaine d'organismes, à titre d'ambassadeurs COREX dans les différentes régions du Québec et dans le Nord-Est américain. Elle a de plus sillonné les routes de la province pour participer à une vingtaine d'activités de présentation du Programme COREX, pris part au Canada-Maine Trade Symposium et rencontré une délégation du Massachusetts.

En collaboration avec les chambres de commerce, l'équipe COREX s'est déplacée dans trois régions québécoises, accompagnée de ses partenaires et d'une équipe de spécialistes américains de la North Country Chamber of Commerce, un collaborateur de longue date dans le développement des corridors de commerce, pour discuter avec les entreprises de leurs projets d'exportation. Dans le cadre de ces rencontres, la FCCQ a également eu l'honneur d'accueillir M. Hale C. VanKoughnett, consul général des États-Unis à Québec, et M. Ali Jalili, premier secrétaire de Son Excellence M. Bruce Alan Heyman, ambassadeur des États-Unis au Canada.



Portail COREX

Le portail COREX guide les entreprises québécoises dans l'exploration des sept corridors de commerce de la FCCQ et la découverte d'une multitude de renseignements. Atout intéressant et interactif du portail, la section Télé et Radio COREX présente des capsules vidéo et des baladodiffusions qui recèlent conseils et informations pratiques pour les PME qui souhaitent exporter ou accroître leur présence dans le Nord-Est américain. Un total de 30 capsules ont été enregistrées cette année, toujours en collaboration avec TC Média et René Vézina, blogueur et chroniqueur au journal *Les Affaires*.

Opportunités COREX, une plateforme de maillage B2B

Modèle hybride entre un forum de publications et un réseau social professionnel, la plateforme de maillage B2B Opportunités COREX permet aux utilisateurs de présenter le profil de leur entreprise, de publier des appels de propositions de trouver de nouvelles opportunités et de nouveaux partenaires d'affaires, et d'interagir en posant des questions aux utilisateurs et organismes qui possèdent l'expertise pertinente pour y répondre.

Mise en ligne officiellement au mois d'août 2015, la plateforme compte aujourd'hui plus de 750 entreprises inscrites. Près de 200 opportunités ont été publiées.



Signature d'entente Québec-Vermont

Le 27 octobre 2015, c'est en présence du gouverneur de l'État du Vermont et du premier ministre du Québec que la FCCQ ainsi que la Lake Champlain Regional Chamber of Commerce et la Vermont-Québec Enterprise Initiative (LCRCC-VQEI) ont signé une entente de collaboration. Réunissant plusieurs personnalités des communautés d'affaires du Québec et du Vermont, et signée dans la foulée du lancement en mars 2015 du Programme COREX, cette entente vient renforcer les échanges commerciaux dans des secteurs d'activité porteurs pour le développement économique du Québec et du Vermont.

Depuis, la FCCQ et la LCRCC-VQEI ont organisé deux événements qui se sont déroulés à Burlington et à Montréal, sous le thème TIC et formation : l'attraction et la rétention de main-d'œuvre hautement qualifiée dans ce domaine. Des entreprises du Vermont à la recherche de partenaires d'affaires sont allées à la rencontre d'entreprises québécoises désireuses d'exporter leurs produits et services dans le Nord-Est américain.

« Des ententes comme celle-ci offrent un tremplin à des collaborations futures et viennent enrichir les partenariats d'entreprise à entreprise. »

Peter Shumlin
Gouverneur du Vermont

Signature d'entente Québec-New York

Le 23 février 2016, dans le cadre des activités soulignant le 75^e anniversaire de la Délégation générale du Québec à New York, la FCCQ, la North Country Chamber of Commerce et le Business Council of New York State ont ratifié une entente de collaboration entre le Québec et l'État de New York. Cette signature s'est déroulée à Québec en présence du premier ministre, M. Philippe Couillard, de la ministre des Relations internationales et de la Francophonie, M^{me} Christine St-Pierre, de la consule générale des États-Unis à Montréal, M^{me} Nina Maria Fite, du consul général des États-Unis à Québec, M. Hale C. VanKoughnett, et de la sénatrice de l'État de New York, M^{me} Betty Little.

Cette entente traite notamment de fluidité des frontières, d'équipement de transport et d'aéronautique, de la fabrication de pointe y compris les nanotechnologies, du tourisme, de l'industrie des sports et des loisirs, de même que des secteurs de l'environnement, de l'énergie et des technologies vertes.

Dans la foulée de cette entente, une rencontre s'est tenue à Montréal pour discuter des avenues de collaboration possibles, notamment dans le cadre d'événements sportifs, dont l'Empire State Winter Games. Elle réunissait des représentants d'associations sportives du Québec et de l'État de New York, du gouvernement du Québec, de la municipalité de Lake Placid et des organismes signataires de l'entente.

« Je tiens à rappeler toute l'importance que revêt cette collaboration entre le Québec et les États-Unis, notre principal partenaire économique mondial, pour notre richesse collective. Aujourd'hui, nous avons une preuve concrète que nos chambres de commerce et les entreprises qui les composent sont de véritables moteurs de cette relation historique qui continue de s'épanouir dans le temps. »

Philippe Couillard
Premier ministre du Québec



75^e anniversaire de la Délégation générale du Québec à New York

À l'occasion du 75^e anniversaire de la Délégation générale du Québec à New York (DGQNY), la FCCQ a organisé la tournée québécoise du délégué général à New York, M. Jean-Claude Lauzon, en collaboration avec la Chambre de commerce régionale de Lanaudière (CCRL), la Chambre de commerce et d'industrie de Drummond (CCID), la Chambre de commerce et d'industrie de Thetford Mines (CCITM), la Chambre de commerce et d'industrie de Québec (CCIQ) et le ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF).

Cette prise de parole du délégué général devant les membres des chambres visait à présenter le rôle de la

DGQNY dans l'appui aux entreprises québécoises qui souhaitent exporter ou s'établir aux États-Unis. M. Lauzon a également partagé ses points de vue avec l'auditoire sur les défis du territoire américain et les occasions d'affaires qu'il recèle.



Des événements **uniques !**



Présente et dynamique, la FCCQ s'active tout au long de l'année, tantôt par le gala du concours Les Mercuriades, qui célèbre en grand le milieu des affaires, tantôt par son congrès ou ses Journées réseau, qui favorisent réseautage et partage de compétences, sans oublier la série des Rendez-vous privés offrant des rencontres privilégiées avec des acteurs influents.

Le 36^e concours Les Mercuriades

La réussite ne se dément pas !



Plus prestigieux concours du milieu des affaires du Québec, le concours Les Mercuriades reconnaît et honore le savoir-faire des entrepreneurs et de leurs équipes, qu'il s'agisse de PME ou de grandes entreprises. Depuis 36 ans maintenant, il met en valeur des réalisations exceptionnelles issues d'une vision audacieuse et d'une recherche manifeste d'innovation.

Les finalistes et lauréats du concours Les Mercuriades témoignent de véritables histoires à succès et sont autant d'exemples inspirants pour la relève entrepreneuriale de tout le Québec. Participer au

concours, c'est l'occasion de réaliser un bilan de son cheminement et de ses réalisations. Au fil des dernières années, la participation connaît une croissance marquée. Encore cette année, de nouvelles catégories « Développement d'une technologie Web ou mobile » présentée par Telus « Mérite formation en entreprise » et « Relève leadership Germaine-Gibara » ont été ajoutées en lien avec la technologie et la relève.

« Les Mercuriades sont devenues au fil des années la célébration ultime de l'excellence tant dans les grandes entreprises que les PME du Québec ».

René Vézina
Les Affaires, mai 2016



Une 36^e soirée gala rassembleuse

À l'image de l'industrie, la 36^e soirée gala du prestigieux concours Les Mercuriades s'est déroulée sous le signe du dynamisme et de l'innovation. Près de 900 personnes étaient réunies au Palais des congrès de Montréal pour célébrer l'excellence et la réussite au cours d'une soirée animée.

Le premier ministre Philippe Couillard, M^{me} Lise Thériault, vice-première ministre, ministre responsable des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Allègement réglementaire

et du Développement économique régional, M^{me} Dominique Anglade, ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation et ministre responsable de la Stratégie numérique, M. Pierre Arcand, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, ministre responsable du Plan Nord et ministre responsable de la région de la Côte-Nord, et M^{me} Kathleen Weil, ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, étaient présents et ont procédé à la remise des prix aux différents lauréats.

M. Martin Thibodeau, président RBC Banque Royale, président d'honneur des Mercuriades



Le succès du 36^e concours Les Mercuriades a été rendu possible grâce à l'appui des précieux partenaires de la FCCQ : RBC Banque Royale, Caisse de dépôt et placement du Québec, CN, CNESST, Financière Sun Life, Gaz Métro, Groupe Investors, Hydro-Québec, Investissement Québec, Office québécois de la langue française, Ordre des CPA du Québec, Produits forestiers Résolu, Raymond Chabot Grant Thornton, TELUS, AstraZeneca, Desjardins Entreprises, ESG UQAM, Fonds de solidarité FTQ, La Coop fédérée, Power Corporation du Canada, Rio Tinto, TransCanada, Agropur Coopérative, Air Canada, Clientis, Metro, Mobilia, Redevances aurifères Osisko, Cogeco, La Presse + et ICI RDI.

Les lauréats 2016

Entreprises de l'année

Ces entreprises ont été sélectionnées parmi les lauréates de l'ensemble des catégories. Elles se sont distinguées par l'excellence générale de leurs performances ou par leurs réalisations exceptionnelles. En tant que lauréates de ce Mercure, elles accèdent directement au prestigieux Club de l'excellence de la FCCQ.



PME

OPAL-RT TECHNOLOGIES

Jean Bélanger et Lise Laforce, Opal-RT Technologies



Grande entreprise

OPTEL VISION

Ken Fallu, Étienne Gagnon, Normand Durocher, Jimmy Lessard, Jean-François Lafortune, Martin Lapointe, Karine Précourt, Louis Roy, François Boivin, Érik Bourget, Optel Vision.

Accroissement de la productivité

Ce Mercure récompense une stratégie innovatrice qui a permis d'accroître la productivité (interne) de l'entreprise.

PME

GROUPE CODERR

Grande entreprise

VIA RAIL CANADA

Contribution au développement économique et régional

Ce Mercure récompense une entreprise lauréate d'un prix d'excellence attribué lors du gala de sa chambre de commerce et ayant contribué de façon significative au développement économique de sa région.

PME

CONCEPTION GÉNIK

Grande entreprise

OPTEL VISION

Développement des marchés internationaux Caisse de dépôt et placement du Québec

Ce Mercure récompense une stratégie d'exportation ou d'investissement direct à l'étranger qui a permis le développement d'un marché à l'international.

PME

OPAL-RT TECHNOLOGIES

Grande entreprise

ADVANTECH SANS FIL

Développement d'une technologie Web ou mobile présentée par TELUS

Ce Mercure récompense une stratégie innovatrice qui a permis d'accroître la productivité (interne) de l'entreprise.

PME

JOBILLICO

Développement durable

Ce Mercure récompense une stratégie innovatrice en développement durable.

PME

MOISSON MONTRÉAL

Grande entreprise

LES COMPAGNIES LOBLAW

Engagement dans la collectivité Groupe Investors

Ce Mercure récompense une stratégie innovatrice qui a permis à l'entreprise de contribuer au développement de sa collectivité.

PME

FUSION JEUNESSE

Grande entreprise

RBC BANQUE ROYALE

Entrepreneuriat Raymond Chabot Grant Thornton

Ce Mercure récompense une stratégie de croissance élaborée par l'entreprise dans le but d'atteindre son plein potentiel.

PME (ex æquo)

CHOCOLATS FAVORIS | RCM MODULAIRE

Grande entreprise

GROUPE MORNEAU

Gestion proactive de la main-d'œuvre

Ce Mercure récompense une stratégie innovatrice sur le plan de la gestion de la main-d'œuvre.

PME

MÉTAL BERNARD

Grande entreprise

LA COOP FÉDÉRÉE

Innovation Investissement Québec

Ce Mercure récompense une stratégie d'innovation, en ce qui a trait à la technologie du produit, des procédés ou du design industriel.

PME

MOTREC INTERNATIONAL

Grande entreprise

ADVANTECH SANS FIL

Mérite du français

Ce Mérite récompense une entreprise dont la réalisation marquante fait progresser le français ou le met en valeur dans un commerce, un milieu de travail ou un secteur d'activité. Le Mérite est remis à l'un des quatre finalistes issus du concours des Mérites du français, remis par l'Office québécois de la langue française.

PME

LES SYSTÈMES CISCO CANADA

Mérite formation en entreprise

Ce prix récompense une initiative de formation en entreprise qui permet le développement des compétences de la main-d'œuvre.

PME

ACCEO SOLUTIONS

Santé et sécurité du travail

Ce Mercure récompense une stratégie innovatrice sur le plan de la gestion de la santé et sécurité du travail.

PME

AUTOMATION MACHINE DESIGN RC

Transfert d'entreprise

Ce Mercure récompense une entreprise qui a élaboré et complété avec succès une stratégie de transfert d'entreprise.

Grande entreprise

TC TRANSCONTINENTAL

Relève Leadership Germaine-Gibara

Ce Mercure vise à reconnaître le parcours d'une jeune femme d'affaires prometteuse ayant fait preuve d'audace et de leadership en début de carrière.

PME (ex æquo)

STÉPHANIE POITRAS, ALIMENTS ASTA | GENEVIÈVE LÉVESQUE, ARTÉRIA

Leadership Germaine-Gibara

Ce Mercure vise à reconnaître le parcours d'une femme d'affaires exceptionnelle ayant fait preuve d'audace et de leadership tout au long de sa carrière.

PME

**LILI-ANNA PEREŠA,
CENTRAIDE DU GRAND MONTRÉAL**

Grande entreprise

**MADELEINE PAQUIN,
LOGISTEC CORPORATION**

Les Rendez-vous privés de la FCCQ

Présente auprès de ses membres, la FCCQ leur offre de multiples occasions de rencontres privées avec des acteurs du monde politique ou des affaires qui partagent, avec eux, leur passion et expertise dans leur domaine respectif, en lien avec les enjeux économiques qui les préoccupent. Les efforts de la FCCQ et la précieuse collaboration de ses partenaires privilégiés a permis cette année de multiplier les occasions de rencontres.

Les RV Politiques

S'adressant aux membres de la FCCQ intéressés par les enjeux politico-économiques, les RV Politiques rassemblent généralement une cinquantaine de personnes. Ces rencontres permettent aux participants

d'entendre nos leaders politiques présenter leur vision de l'économie québécoise et d'échanger leurs points de vue avec eux. Les RV Politiques ont été présentés par Oliver Wyman.

Conférenciers et thèmes abordés :

- **Jacques Daoust**, ministre de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations
Entretien sur l'importance des exportations et le nouveau Partenariat transpacifique
- **Sam Hamad**, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, responsable de la région de la Capitale-Nationale
- **Pierre Arcand**, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, responsable du Plan Nord et de la région de la Côte-Nord
Plan gouvernemental sur les hydrocarbures : les étapes à venir
- **Diane Lebouthillier**, ministre du Revenu national
Valoriser nos régions
- **Pierre Karl Péladeau**, chef du Parti québécois, chef de l'opposition officielle et député de Saint-Jérôme
L'économie et l'entrepreneuriat
- **Dominique Anglade**, ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation et ministre responsable de la Stratégie numérique
Oser prospérer !



Les RV Affaires

Offerts exclusivement à un groupe restreint de 35 membres de la FCCQ, les RV Affaires sont des occasions privilégiées pour rencontrer et discuter avec les leaders du monde des affaires provenant de divers secteurs économiques. Une présentation de RBC Banque Royale.



Conférenciers et thèmes abordés :

- **Pierre Gabriel Côté**, président-directeur général, Investissement Québec
Contribuer à l'émergence des entreprises manufacturières de demain
- **Gaétan Morin**, président et chef de la direction, Fonds de solidarité FTQ
Assurer une offre adéquate de capital-investissement pour les entreprises du Québec
- **Jean-René Halde**, ex-président et chef de la direction, Banque de développement du Canada
Réflexions pour un avenir meilleur
- **Sylvie Vachon**, présidente-directrice générale, Administration portuaire de Montréal
Le Port de Montréal : plateforme de commerce mondial, moteur économique régional
- **Monique Simard**, présidente et chef de la direction, SODEC
La place des entreprises culturelles dans l'économie du Québec
- **Michael Denham**, président et chef de la direction, Banque de développement du Canada
Comment accroître la compétitivité des PME
- **Geneviève Biron**, présidente et chef de la direction, Biron Groupe Santé
Information intégrée et innovation au service des individus; vers une meilleure prise en charge de sa santé sous le thème de l'innovation en santé
- **Alain Brunet**, président et chef de la direction, Société des alcools du Québec
La SAQ, branchée sur le monde
- **Daniel Archambault**, vice-président exécutif, Kruger
La société Kruger : entreprendre, innover, exceller
- **Éric Martel**, président-directeur général, Hydro-Québec
Mieux faire, chaque jour
- **Yves Desjardins-Siciliano**, président et chef de la direction, VIA Rail
VIA Rail, un joueur clé dans l'avenir du transport intercity
- **Peter G. Hall**, vice-président et économiste en chef, Exportation et développement Canada
Les opportunités d'affaires pour les entreprises québécoises dans un contexte de taux de change canadien favorable à l'exportation



Les partenariats

Soucieuse de répondre et d'aller aux devants des besoins de ses membres, la FCCQ s'allie le savoir-faire et les compétences de partenaires pour offrir des formations et ainsi soutenir le développement des compétences.



La FCCQ est fière d'avoir lancé, avec ses partenaires, le programme Prêt à Entreprendre (PAE), qui fournit un accompagnement et un appui financier aux entrepreneurs, notamment par des prêts d'honneur sans intérêt ni garantie jusqu'à concurrence de 30 000 \$. Au cours des trois dernières années, 189 entrepreneurs de partout au Québec ont bénéficié de ce programme dans la réalisation de 99 projets d'entreprise.



En février 2015, le gouvernement a annoncé la mise en place de la Stratégie d'accélération des projets d'entreprises performantes **performe**. Doté d'un fonds de 50 millions de dollars, son mandat vise à stimuler la croissance économique du Québec en accélérant la réalisation de projets de PME reconnues comme étant exceptionnellement performantes par leurs pairs. La présidente-directrice générale de la FCCQ a été nommée présidente du comité national **performe**.



Mandatée par le ministère du Patrimoine canadien, la FCCQ gère le programme Jeunesse Canada au travail dans les deux langues officielles (JCTDLO), qui permet à des étudiants canadiens âgés de 16 à 30 ans d'acquérir une expérience de travail pendant l'été, tout en améliorant leur connaissance de leur langue seconde. L'entreprise participante qui embauche un étudiant pendant l'été bénéficie d'une subvention couvrant de 50 % à 70 % du salaire. L'an dernier, quelques centaines de Canadiens et de Canadiennes ont profité de ce programme.



La FCCQ et le réseau COGECO diffusent sur l'ensemble du réseau radiophonique de ce dernier, le Succès économique du jour, des capsules qui soulignent les contrats importants, l'embauche de personnel, les investissements majeurs, les nouveaux produits mis au point ou les projets d'expansion ambitieux d'entreprises québécoises de tous les secteurs, sur l'ensemble du territoire québécois. Les succès de plus de 300 entreprises ont été diffusés cette année.



En partenariat avec la CNESST et MEDIAL, la FCCQ a organisé une tournée de formation auprès des membres de 12 chambres de commerce au Québec. Trois sujets y ont été abordés : SIMDUT 2015, la gestion sécuritaire de l'amiante et la transmission des connaissances.



Tous les employeurs du Québec ont des obligations à respecter en vertu de la *Loi sur l'équité salariale*. La FCCQ et la CNESST ont tenu des séances d'information dans deux chambres de commerce, soit celles de la Rive-Sud et Canada-Liban.



Partenaire de la FCCQ, Question Retraite offre aux entreprises et aux organismes des séances d'information sur la planification financière de la retraite. La FCCQ collabore également aux travaux de divers comités de l'organisme afin de sensibiliser les entreprises et les travailleurs à une saine planification de la retraite. De plus, la FCCQ siège au sein de deux comités de l'organisme, soit celui sur le Développement stratégique et celui sur les Relations avec les clients.



Partenariat exceptionnel cette année avec Pages Jaunes. Au total, 39 conférences sur le marketing numérique ont été données dans les chambres de commerce au Québec. Quatre thèmes ont été proposés : Maximisez votre présence numérique et rejoignez plus de clients; La valeur de l'engagement sur Facebook; Recherches en ligne : rejoignez plus de clients potentiels et augmentez vos ventes; et Le marketing mobile : rejoignez les clients pendant leurs déplacements.

L'équipe et ses membres

Conseil d'administration

Bureau de direction 2015-2016

**Présidente-directrice
générale**

M^{me} Françoise Bertrand,
o.c., c.q.
Fédération des chambres
de commerce
du Québec

Président du conseil

M. Michael Novak
Administrateur de sociétés

**Président sortant du
conseil**

M. François Camirand
Associé directeur
Alter Ego Capital

Première vice-présidente

M^{me} Anne-Marie Hubert
Associée directrice,
Services consultatifs
Ernst & Young

Secrétaire-trésorier

M. Claude Gagnon, M.B.A.,
Adm. A.
Directeur général
Opérations et Chef, Bureau
du président du conseil
BMO Nesbitt Burns et du
président, Québec
BMO Groupe financier

Vice-présidente

M^{me} Louise Martel
Associée, Ressources
humaines
Raymond Chabot
Grant Thornton

Vice-président

M. Serge Paquette
Associé directeur
Cabinet de relations
publiques NATIONAL

Vice-président

M. Daniel Pelletier
Président
Artopex

Vice-président

M. Erik Ryan
Vice-président directeur,
Marketing, stratégie et
relations extérieures
SNC Lavalin

Membre

*M^{me} Marie-Lynne
Desrochers*
Première vice-présidente,
Solutions aux entreprises
et International
Banque Nationale

Membre

M^{me} Mirabel Paquette
Vice-présidente,
Communications et
Affaires publiques
Investissement Québec

Membre

M^{me} Mireille Desjarlais
Vice-présidente,
Contrôleure corporatif
Metro

Membre

M. Réal Bellemare
Premier vice-président,
Opérations
et performance
Mouvement Desjardins

Membre

M. Jean-François Harel
Secrétaire général,
Développement durable et
affaires coopératives
La Coop Fédérée

Membre

M. Bryan Coates
Président
Redevances Aurifères
Osisko

Membre

M. Robert Dumas
Président
Financière Sun Life,
Québec

Membre

M. Denis Lefebvre
Président et chef de la
direction
Groupe Proaction

Membre

M^e Louis Clément
Associé
Borden Ladner Gervais LLP

Membre Réseau

M. Martin Fortier
Chambre de commerce de
la Rive-Sud
Avocat associé,
Cabinet de Chantal
D'Amour Fortier

Membre Réseau

M^e André Y. Komlosy
Chambre de commerce et
d'industrie de Drummond
Président, Vision Stratégik
Cabinet-Conseil

Membre Gouverneur

M. Louis P. Bernier
Associé
Fasken Martineau

Membre Gouverneur

M. Renaud Caron
Vice-président principal
CGI

Représentants sectoriels

Audit

M. Christian Lapointe

Associé

BDO Canada

Économie verte

M. Réal Migneault

Vice-président, Développement durable
et associé

Groupe Lemay et Associés

Éducation, formation et main-d'œuvre

M. Éric Filteau

Vice-recteur aux finances et aux infrastructures
Université de Montréal

Énergie

M^{me} Stéphanie Trudeau

Vice-présidente, Stratégie, communications et
développement durable

Gaz Métro

Entrepreneurship

M. Guy Laganière

Président

Groupe C. Laganière

Finances publiques

M^{me} Brigitte Vachon

Associée, Certification et services-conseils
Deloitte

Hydroélectricité

M^{me} Myriam Truchon

Directrice, Affaires régionales et collectivités
Hydro-Québec

Innovation

M. Yves Goudreau

Vice-président, Développement corporatif
Premier Tech

Manufacturier

M. Louis J. Duhamel

Consultant

Deloitte

Produits forestiers

M. Jean Majeau

Vice-président principal
Kruger

Ressources naturelles

M. Alexis Segal

Vice-président, Communications et relations externes
Rio Tinto Alcan

Sciences de la vie

M. Jean-Frédéric Lafontaine

Directeur, Relations gouvernementales, Québec
AstraZeneca

Services-conseils en capital humain

M. Marcel Curodeau

Président

MEDIAL Services-conseils-SST

Télécommunications

M. Stéphane Couture

Associé directeur, Affaires gouvernementales
Bell Canada

Tourisme

M. Yannick Beaupertuis

Associé, président-directeur général
Estrimont Suites & Spa

Réseau Hôtellerie Champêtre

Transports

M. François Hébert

Vice-président, Stratégie réseau
CN

Représentants régionaux

Abitibi-Témiscamingue

M. Marcel H. Jolicœur

Bas-Saint-Laurent

M. Hugo Dubé

Capitale-Nationale

M. Jean-François Drolet

Chaudière-Appalaches

M. Pierre Laroché

Diversité

M. Payan Eslami

Diversité

M. Steve Foster

Estrie

M. Éric Bergeron

Laurentides
M^{me} Marie-Ève Chalifoux

Mauricie
M. Mario Lamontagne

Montérégie
M. Pierre St-Onge

Montréal
M^{me} Isabelle Foisy

Représentants de grandes chambres locales

Bois-Francs-Érable
M^{me} Virginie Bonura

Drummond
M. Gerry Gagnon

Gatineau
M. Jean-Claude Desrosiers

Gaspé
M. Frédéric Côté

Haute-Yamaska et région
M. Sylvain Perron

Laval
M. Pierre-Luc Girard

Lévis
M^{me} Karine Laflamme

Montréal métropolitain
M. Guy Jobin

Moulins
M. Pierre Nevraumont

MRC L'Assomption
M^{me} Isabelle Proulx

Québec
M. Alain Aubut

RJCCQ
M^e Alain Brophy

Rive-Sud
M. Denis Leftakis

Rouyn-Noranda
M. Jean-Claude Loranger

Saguenay
M. François Gagné

Sherbrooke
M^e Bruno Lavoie

Thérèse-De Blainville
M. Louis-Pierre Desjardins

Trois-Rivières
M. Pierre Mercier

Personnel

Direction générale

Françoise Bertrand, o.c., c.q.
Présidente-directrice générale

Yolaine Audet
Coordonnatrice au bureau de la présidente

Administration

Anne-Marie Plante
Directrice

Caroline Cantave
Adjointe

Richard Finn
Adjoint

Manon Rioux
Réception

Stratégie et affaires économiques

Stéphane Forget
Vice-président

David Laureti
Directeur

Simon Boudreau
Coordonnateur

Alexandre Gagnon
Directeur, main-d'œuvre et Santé et sécurité au travail

Communications

Michel Philibert
Directeur

Marie-Odile Pinet
Conseillère

Hugues Grégoire
Designer graphique et webmestre

Soutien au réseau et formation

Gena Déziel
Chef de service

Développement des affaires et événements

Jean-Guy Delorme
Vice-président

Suzanne Dicaire
Directrice

Jean-Maurice Bouchard
Directeur

Isabelle Lemay
Représentante interne

Corridors de commerce

Claudine Carpentier
Directrice

Yasmine Hales
Coordonnatrice

Événements corporatifs et concours Les Mercuriades

Amadou Dieng
Directeur

Caroline Gauthier
Coordonnatrice

Jeunesse Canada au travail

Mejda Bendelloul
Agente de projet

Kaoutar Yadani
Agente de projet

Nouveaux membres

A.B. Mekatek
 Acier MYK
 Advanced Dynamics
 Agence MD Santé
 Agrisoma Biosciences
 André Filion & Associés
 Anodisation et Peinture
 TNM
 Arobas Personnel
 Association canadienne
 des producteurs pétroliers
 Association canadienne du
 médicament générique
 Association des collèges
 privés du Québec
 Centennial College
 Collège Bart
 Collège Ellis, campus
 de Drummondville
 Collège Ellis, campus de
 Trois-Rivières
 Collège international
 des Marcellines
 Collège Jean-de-
 Brébeuf
 Collège Laflèche
 Collège LaSalle
 Collège Marianopolis
 Collège O'Sullivan de
 Montréal
 Collège O'Sullivan de
 Québec
 Collège préuniversitaire
 Nouvelles Frontières
 Collège TAV
 Conservatoire Lassalle
 École de musique
 Vincent-d'Indy
 École de sténographie
 judiciaire du Québec
 École nationale de
 cirque
 Institut Teccart 2003
 Séminaire de Sherbrooke
 Association des
 Entrepreneurs en
 Revêtements Métalliques
 du Québec
 Association québécoise du
 propane
 AXOR Experts-Conseils
 Baxters Canada
 BAZZ
 BIOQuébec
 Biovet
 Bois Laurentide
 Bouteilles Recyclées du
 Québec
 Bouvry communications
 Bureau de normalisation
 du Québec
 CAD Industries ferroviaires
 Canadoil Forge
 Carrefour des services aux
 entreprises
 Cégep de Drummondville
 Cégep de Saint-Jérôme
 Centre de Recherche
 Informatique de Montréal
 Centre Mont-Royal
 Centura Québec
 CGP Coating Innovation
 CGP Flexible Innovation
 CGP Etiquroll
 CIAM / Corporation
 internationale
 d'avitaillement de
 Montréal
 CIM - Conseil en
 immobilisation &
 management
 CIMA+
 Club Aventure Voyages
 Cluster Systems
 Collège André-Grasset
 Collège des
 administrateurs de
 sociétés
 Collège Salette
 Collège Stanislas
 Combustion Expert
 Commerce électronique
 Upclick
 Lavasoft
 LuluSoftware
 Connect IT Networks
 Company
 Conseil d'Immigration
 Canadien
 Constellation Brands
 Consultants CANARAIL
 Corporation Transport
 Vitesse
 Cristal Innovation
 Dans un Jardin Canada
 Décalcomanie Artistic
 Dectron Internationale
 Demers, Manufacturier
 d'Ambulances
 Dévolutions
 Distributeur Sinto
 Domaine Lafrance
 Drainvac international
 Éclairage Contraste M.L
 Edelman Public Relations
 Worlwide
 Eidos Montréal
 Entreprises Säättötili
 Canada
 Environnement Rive-Nord
 JA Madore Distribution
 EURO-PHARM
 International Canada
 Ezeflow
 Fédération des cliniques
 privées de physiothérapie
 du Québec
 Fibrenoire
 Fillion Électronique
 Fondation CHU Sainte-
 Justine
 Formation Québec en
 réseau
 FRE Composites
 Fruits de mer LAGOON
 FTM Synergis Capital
 G.D.G . Environnement
 G4 Solutions & Stratégies
 d'entreprise
 Gaz Propane Rainville
 Gexel Télécom
 International
 Goudreau Gage Dubuc
 Groupe Cambli
 Groupe Environnemental
 Labrie
 Groupe LDL, Div. D'Envol
 des Langues
 Groupe Opmedic
 Groupe Somavrac
 Servitank
 Servichem
 Fonbrai
 Transport Somavrac
 Chloretec
 UBA
 Porlier Express
 Sebci
 Calclo
 Transport Servitank
 Groupe SMG
 Groupe Uniroc
 Héneault et Gosselin
 Hubbell Canada Lp
 Humani Clinique médicale
 Privée
 Hutchinson Aéronautique
 & Industrie
 Inno-Centre
 Innovaltech
 IRR Conseil
 JAMP Pharma Corporation
 Jean-Guy Talbot
 Kéroul
 L.B. MapleTreat
 La Brasserie Labatt
 La Corporation Corbec
 La Corporation Cytronics
 Laporte Experts Conseils
 Lavage de Vitres TNT
 Les Aciers Solider
 Les Amis de Stéphanie!
 Les avocats Le Corre &
 Associés
 Les Entreprises Larry
 Les Fabrications Brandon
 Libellule Images
 Lobe Réseau
 Logibec
 Lowe's Companies
 Medtronic du Canada
 Medvue Medical
 Métal Bernard
 Beauce Caoutchouc
 Normandin
 UCB
 CDMB
 Molson Coors Canada
 Motion Industries
 Multiver
 N.G.C. Aérospatiale
 Néomed Institute
 Novipro
 Optima Santé Globale
 Orchimédia
 Ordre des conseillers en
 ressources humaines
 Peltican International
 Pharmapar
 Pharmascience
 Physio Extra
 Plakett
 Pluritec
 Pomerleau
 Pomerleau bâtiments
 Pomerleau travaux
 Borea construction
 Santerre Électrique
 Niellson
 Ebénisterie Beaubois
 Société Pomerleau
 Procom Québec
 Produits de Soins pour la
 Peau au Lait de Chèvre
 Canus
 Produits Seatply
 Provencher Roy & associés
 Randstad Intérim
 Ressources Sirios
 Robic
 Sail Plein Air
 Sandoz Canada
 SAPA Canada
 S-Automation
 Senvion Canada
 Sleeman Canada
 Société de Développement
 des Entreprises
 Culturelles
 Spécialités M.B.
 Stablex Canada
 Sylvie Béliveau
 Systématix technologies
 de l'information
 Tact Intelligence Conseil
 Technidata Canada
 Terragon Technologies de
 l'environnement
 Theratechnologies
 Tomo Concorde 2010
 Traffic Tech
 Transcanada Énergie
 Transport Explorer
 Transport Morneau
 Morneau Eskimo
 Morneau Solution
 Morneau Global
 Morneau Sepo
 Travail Global Agence de
 Placement
 Via-Val Transport
 Xtreme International
 Weezevent Canada

Cercle des partenaires

- Air Canada
- Alcoa
- Aluminerie Alouette
- Artopex
- AstraZeneca Canada
- Autorité des Marchés Financiers
- Banque de Développement du Canada
- Banque Nationale du Canada
- Banque Scotia
- Bell Canada
- BMO Groupe Financier
- Bombardier
- Cascades
- CN
- GNL Québec projet Énergie Saguenay
- Goldcorp
- Groupe CGI
- Hydro-Québec
- Imperial Tobacco Canada
- La Coop fédérée
- Lemay
- Les Diamants Stornoway Canada
- Loto-Québec
- MEDIAL Services-conseils-SST
- Mercer
- Merck Canada
- Mouvement Desjardins
- Novartis Pharma Canada
- RBC Banque Royale
- Redevances Aurifères Osisko
- Rio Tinto
- Rothmans, Benson & Hedges
- SNC-Lavalin
- Société de Transport de Montréal
- Société des Alcools du Québec
- TELUS
- Thales Canada, Aéronautique
- Transat A.T.
- Transcontinental
- UBER Canada
- Université de Montréal
- VIA Rail Canada

555, boul. René-Lévesque Ouest
bureau 1100
Montréal, QC
H2Z 1B1
T. 514 844-9571
1 800 361-5019
F. 514 844-0226
info@fccq.ca
#FCCQ

